

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de METABIEF

(25380)



PIECE N°2.7 – ANNEXES DU RAPPORT DE PRÉSENTATION

Prescrit par délibération du : 06/07/2015

Arrêté par délibération du : 24/03/2025

DATE ET VISA



07 AVR. 2025

Le Maire,
Gérard DEQUE



DOSSIER D'ARRÊT



Cabinet d'urbanisme DORGAT

3 Avenue de la Découverte
21 000 DIJON
03.80.73.05.90
dorgat@dorgat.fr
www.dorgat.fr



Cabinet d'environnement PRELUDE

30 Rue de Roche
25360 NANCRAI
03.81.60.05.48
contact@prelude-be.fr
www.prelude-be.fr



PREFECTURE DU DOUBS

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
SERVICE DE COORDINATION INTERMINISTERIELLE DEPARTEMENTALE**

Pôle de développement de la qualité de la vie

ARRETE 2010/SCID/N° 2010 1401 00196

OBJET : Arrêté préfectoral de protection de biotope

Corniches calcaires du département du Doubs .

**LE PREFET de la REGION FRANCHE-COMTE
PREFET du DOUBS
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu les articles L 411.1, L 411.2, L 415-1 à 415.6 du Code de l'Environnement ;

Vu les articles R 411.1 à 411.6, 411.9 à 411.17 , R 414.1 à 24 et R 415-1 du Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 22.06.1992 fixant la liste des espèces végétales protégées en région Franche-Comté complétant la liste nationale,

Vu l'arrêté ministériel du 23.04.2007 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire,

Vu l'arrêté ministériel du 29.10.2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire,

Vu l'arrêté ministériel du 19.11.2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,

Vu l'arrêté ministériel du 23.04.2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire,

Vu les arrêtés préfectoraux de protection de biotope N° 1415 du 19 avril 1985, et n°5294 du 30 janvier 1992 en faveur du Faucon pèlerin,

Vu l'avis de la Chambre Départementale d'Agriculture du Doubs en date du 17 avril 2009,

Vu l'avis de la Direction territoriale de l'O.N.F. en date du 19 avril 2009,

Vu l'avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Doubs siégeant en formation de protection de la nature en date du 24 février 2009,

ARRETE

Article 1

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à la reproduction, l'alimentation, au repos et la survie des espèces protégées suivantes : Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*), Harle bièvre (*Mergus merganser*), Grand corbeau (*Corvus corax*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Choucas des tours (*Corvus monedula*), Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*), l'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*), Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) il

est instauré une zone de protection de biotope sous la dénomination « Corniches calcaires du département du Doubs ».

Ces biotopes rupestres abritent en outre de nombreuses autres espèces de faune et de flore protégées, dont la liste figure en annexe n°1.

Sont ainsi protégés 94 sites rocheux. 103 territoires communaux sont concernés par ces zonages pour une superficie totale de 1814,21 hectares. Le détail par site figure en annexe 2, avec les références cadastrales. Les zones protégées font l'objet d'une délimitation sur la carte IGN au 1/25 000 (annexe n° 3).

Article 2

Les arrêtés n° 1415 du 19 avril 1985 et n° 5294 du 30 janvier 1992, en faveur du Faucon pèlerin, sont abrogés.

Article 3

Sur l'ensemble des zones protégées, les activités forestières, cynégétiques et le cas échéant pastorales continuent à s'exercer normalement dans le cadre des usages en vigueur, mais sous réserve du respect des prescriptions de l'article 4 du présent arrêté.

Article 4

Les travaux publics ou privés susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des biotopes des espèces mentionnées à l'article 1 sont interdits. Cette disposition vise :

- la réalisation de tout type de construction en dehors des abris pour les animaux nécessaires aux activités pastorales ;
- le remblaiement ou l'extraction de matériaux du sol et du sous sol, la purge de blocs sur les parois rocheuses sauf en cas de danger avéré pour les populations;
- l'abandon, le dépôt direct ou indirect de tous produits chimiques ou radioactifs, tous matériaux, résidus, déchets ou substances de quelque nature que ce soit ;
- les atteintes au milieu naturel par usage du feu ;
- l'implantation d'éoliennes, de pylônes électriques ou téléphoniques ;
- le retournement des pelouses, leur fertilisation ou leur plantation ;
- l'aménagement de belvédères sur les corniches ainsi que la création de nouvelles aires d'envol pour le vol libre. Sur le site du Mont d'Or (n° 93), la pratique du vol libre demeure autorisée toute l'année sur la zone reportée sur le plan annexé au présent arrêté
- L'installation de tout équipement fixe destiné à faciliter l'accès des parois rocheuses : voies d'escalade, via-ferrata, tyrolienne.

En outre, afin de prévenir l'altération des biotopes de falaise et de corniches, préjudiciable à la faune et à la flore rupestres, durant la période du 15 février au 15 juin inclus, il est interdit de :

- procéder à des travaux, en particulier forestiers, utilisant des moteurs thermiques ;
- pratiquer l'escalade, y compris la descente en rappel ;
- survoler les sites à moins de 150 mètres des parois rocheuses à l'aide de tout aéronef..

Des dérogations pourront toutefois être accordées par le Préfet, pour permettre des actions en faveur de la conservation des biotopes et des espèces visés à l'article 1^{er} et pour l'entretien des installations existantes.

Article 5

Les interdictions édictées par l'article 4 du présent arrêté ne s'appliquent pas aux opérations de sauvetage et aux travaux urgents nécessités par la sécurité du public. Sur le site du Mont d'Or en particulier, les opérations de déclenchement d'avalanches pour des raisons de sécurité sont dispensées d'autorisation.

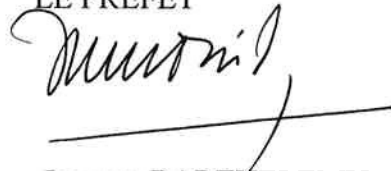
L'administration devra toutefois être informée de l'exécution de ces opérations ou travaux dans les délais les plus brefs.

Article 6

Le Secrétaire général de la préfecture du Doubs, le Directeur régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, la Directrice départementale des territoires, le Directeur territorial de l'Office National des Forêts de Besançon, les Maires des communes listées en annexe 2, le Commandant du groupement de gendarmerie du Doubs, les agents assermentés et commissionnés de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de l'Office national de la chasse et de la Faune Sauvage, les fonctionnaires et agents commissionnés et assermentés à cet effet par le Ministre chargé de la protection de la nature, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera affichée dans les mairies concernées et dont un extrait sera inséré au recueil des actes administratifs du département.

BESANCON le 14 JAN. 2010

LE PREFET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Barthelemy', written over a horizontal line.

Jacques BARTHELEMY

Espèces protégées présentes, autres que les oiseaux rupestres

Groupe	Nom latin	Nom français	Protection nationale/régionale	Directive Habitats	Liste rouge régionale
Chiroptères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	N	II-IV	EN
	<i>Rhinolophus hipposideros</i> EN	Petit rhinolophe	N	II-IV	VU
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	N	IV	LC
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	N	IV	LC
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	N	IV	DD
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	N	II-IV	NT
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	N	II-IV	VU
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	N	II-IV	VU
Plantes	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L.	Capillaire de Montpellier	R		NT
	<i>Androsace lactea</i> L.	Androsace couleur de lait	R		EN
	<i>Anemone narcissifolia</i> L.	Anémone à fleurs de narcisse	R		LC
	<i>Anthyllis montana</i> L.	Anthyllide des montagnes	R		LC
	<i>Aster alpinus</i> L.	Aster des Alpes	R		LC
	<i>Aster amellus</i> L.	Aster amelle	N		VU
	<i>Campanula latifolia</i> L.	Campanule à larges feuilles	R		NT
	<i>Coronilla coronata</i> L.	Coronille couronnée	R		VU
	<i>Cystopteris myrrhidifolia</i> (Vill.) Newman	Cystoptéris des montagnes	N		VU
	<i>Daphne alpina</i> L.	Daphné des Alpes	R		NT
	<i>Daphne cneorum</i> L.	Daphné camélée	R		VU
	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.	Œillet de Grenoble	R		EN
	<i>Dryas octopetala</i> L.	Dryade à huit pétales	R		LC
	<i>Festuca amethystina</i> L.	Fétuque améthyste	R		CR
	<i>Gentiana acaulis</i> L.	Gentiane acaule	R		VU
	<i>Gentiana clusii</i> Perrier & Soggeon	Gentiane de l'Ecluse	R		NT
	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	Gymnadénie très odorante	R		NT
	<i>Hieracium scorzoniferifolium</i> Vill.	Epervière à feuilles de scorzonère	R		NT
	<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb.	Hornungie des pierres	R		LC
	<i>Iberis intermedia</i> Guersant	Ibéris intermédiaire	R		VU
	<i>Nigritella austriaca</i> (Teppner & Klein) P. Delforge	Nigritelle d'Autriche	R		VU
	<i>Ophrys apifera</i> Huds.	Ophrys abeille	R		NT
	<i>Pinguicula vulgaris</i> L.	Grassette commune	R		LC
	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb.	Orchis vert	R		NT
	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woy.	Polystic à soies	R		LC
	<i>Primula auricula</i> L.	Primevère oreille d'ours	N		NT
	<i>Pulsatilla alpina</i> (L.) Delarbre	Pulsatille des Alpes	R		LC
	<i>Rhamnus pumila</i> Turra	Neprun nain	R		NT
	<i>Stipa eriocalis</i> Borbás subsp. <i>eriocalis</i>	Stipe à tige laineuse	R		NT
	<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B. Nord.	Séneçon à feuilles en spatule	R		NT
	<i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mert. & Koch	Thésium divariqué	R		NT
	<i>Tortella nitida</i> (Lindb.) Broth.		R		
	<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort.	Trinie glauque	R		EN
	<i>Viola mirabilis</i> L.	Violette singulière	R		NT
Rhopalocères	<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante	N	IV	VU
	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon	N	IV	VU
Reptiles et Amphibiens	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard agile	N	IV	LC
	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	N	IV	LC
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	N	IV	LC
	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	N	IV	LC
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	N	IV	LC
	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	N	IV	NT
	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	N		LC
	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	N		LC
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	N		LC
	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	N		LC
	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	N	II, IV	NT
Oiseaux	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	N		DD

DESANCON, le 14 JAN. 2010
 Le Préfet de la Région Franche-Comté,
 Préfet du Doubs

Murzio

Jacques BARTHELEMY

LE BIEF BLEU ET LE BIEF ROUGE

ZNIEFF 1

Identifiant national : 430020215
Identifiant régional : 41000014

Dernière date de modification INPN : 31/10/2017

Description géographique

Superficie (ha) : 61.53
Altitude : de 892.00 à 988.00 m.
Communes : Métabief (25), Touillon-et-Loutelet (25), Longevilles-Mont-d'Or (25), Fourcatier-et-Maison-Neuve (25), Saint-Antoine (25)

Critères d'intérêt

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Floristique
Poissons
Oiseaux
Phanérogames

Fonctions de régulation hydraulique
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Expansion naturelle des crues
Ralentissement du ruissellement
Auto-épuration des eaux

Zone particulière liée à la reproduction

Commentaire sur les intérêts :
aucun commentaire

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES CONCERNÉS

Site inscrit

Identifiant site	Nom	Acte	Fiche
SI_25_064	Site du Village de Fourcatier-et-Maison-Neuve		

Parc Naturel Régional

Identifiant MNHN	Nom	Fiche
FR8000015	Haut-Jura	

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

DESCRIPTION

Au pied des anticlinaux du Mont d'Or et du Mont de la Croix, le bief Rouge et le bief Bleu recueillent une partie des eaux des reliefs qui les dominent et s'écoulent sur les terrains d'âge Crétacé du val synclinal de Mouthe.

Bien que situé en tête de bassin, la qualité des eaux de ces ruisseaux reste peu satisfaisante, l'objectif de qualité assigné (qualité moyenne, 1B) n'étant pas respecté sur la quasi totalité de leur parcours. Il en est ainsi pour le Bief Rouge qui reçoit, quelques centaines de mètres après sa source, les apports polluants des villages des Hopitaux (nature organique, azotée et phosphorée de la pollution). Le Bief Bleu présente des disfonctionnements analogues en relation avec les rejets de Saint-Antoine. De ce fait, le peuplement piscicole présente un faible intérêt alors que la situation de ces ruisseaux en tête de bassin et au cœur de zones humides riveraines, constitue un facteur particulièrement propice à la reproduction de certaines espèce comme la truite, encore présente mais gravement menacée.

Formant une étroite vallée, le Bief Rouge et le Bief Bleu sont bordés de groupements végétaux humides où s'égrènent, en mosaïque, des mégaphorbiaies à filipendule, des magnocorbiacées à taches paniculée et gracile, des roseolières, des sauliales arbustives et des prairies humides à trolle et cirse. Localement, sont notés quelques petits groupements de bas-marais alcalin (Caricion davallianae) abritant la grasseite et quelques autres espèces remarquables caractérisant les bas marais et les suintements humides. Sur les flancs du valon, l'assèchement estival de surface favorise localement la venue de groupements à molinie. Le long du Bief Rouge, une belle station de Choin ferrugineux l'accompagne. Il s'agit de l'unique station doublement de cette espèce protégée au niveau national et présente dans moins de dix départements français ; sa présence confère un immense intérêt au site. Malheureusement et comme pour plusieurs secteurs humides de cette vallée, sa situation est précaire car elle est directement menacée par un remblayage progressif des bords du cours d'eau. En raison de la fragmentation des milieux et de leur faible superficie, leur intérêt pour les oiseaux reste faible en raison de leur fragmentation et leur faible superficie.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence de deux espèces végétales citées dans les arrêtés ministériels du 20.01.1982 et du 22.06.1992 assure indirectement la protection de cette zone puisque sont interdits tous actes de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur biotope. Pour les biefs, il convient de considérer que l'arrêté ministériel du 8 décembre 1988 assure la protection du biotope d'une espèce de poisson, la truite.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Caractérisée par la présence de groupements végétaux très originaux, la vallée formée par les Biefs Bleu et Rouge constitue un ensemble remarquable mais gravement menacés par diverses atteintes : remblaiement des zones alluviales (parking, dépôts de bois, gravats), travaux d'hydraulique dans les cours d'eau, creusement de trous à grenouilles et pollution des eaux.

Un programme urgent de restauration est donc à mettre en œuvre sur ce secteur avec pour objectifs de :

- renaturer le cours des ruisseaux dans les secteurs redressés et approfondis,
- restaurer les équilibres hydrodynamiques rivière - zones humides indispensables au rétablissement des frayères,
- stopper les déversements de matériaux et purger les dépôts déjà réalisés sur les zones humides,
- assurer un entretien des zones humides grâce à une fauche plus régulière de certaines formations végétales,
- limiter les apports de fertilisants sur les parcelles agricoles situées en bordure des zones humides.

COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

Statuts de propriété

Commentaire sur statuts de propriété :
aucun commentaire

Activités Humaines

- Urbanisation discontinue, agglomération
 - Circulation routière ou autoroutière
- Commentaire sur les activités humaines :*
aucun commentaire

Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit majeur
- Lit mineur
- Source, résurgence
- Talweg

Commentaire sur la géomorphologie :

aucun commentaire

BILAN DES CONNAISSANCES

Bon :	Oiseaux
Moyen :	Phanérogames, Poissons
Faible :	Reptiles

nota : tous les taxons d'espèces (classe, ordre, ...) non cités ont un niveau de connaissance indéterminé

FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- Habitat humain, zones urbanisées
- Dépôts de matériaux, décharges
- Rejets de substances polluantes dans les eaux
- Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides
- Modification des fonds, des courants
- Modification du fonctionnement hydraulique
- Atterrissements, envasement, assèchement

Commentaire sur les facteurs influençant la zone :
aucun commentaire

HABITATS PATRIMONIAUX

Habitats Déterminants

Autres Habitats

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : D4.1	Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires	
	EUNIS : D5.2	Formations à grandes Cypéracées normalement sans eau libre	
	EUNIS : E5.5	Formations subalpines humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	
	EUNIS : E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	
	EUNIS : E5.412	Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	
	EUNIS : E3.51	Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées	
	EUNIS : E2.3	Prairies de fauche montagnardes	
	EUNIS : E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	
	EUNIS : C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	
	EUNIS : C2.16	Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)	
	EUNIS : G1.11	Saulaies iveraines	
	CORINE : 54.2	Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)	
	CORINE : 53.2	Communautés à grandes Lâiches	
	CORINE : 37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	
	CORINE : 44.1	Formations riveraines de Saules	
	CORINE : 37.7	Lisières humides à grandes herbes	
	CORINE : 37.8	Mégaphorbiaies alpines et subalpines	
	CORINE : 37.31	Prairies à Molinie et communautés associées	
	CORINE : 38.3	Prairies de fauche de montagne	
	CORINE : 37.2	Prairies humides eutrophes	
	CORINE : 53.1	Roselières	

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	CORINE : 24.11	Ruisselets	

Habitats Périphériques

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : G	Boisements, forêts et autres habitats boisés	
	EUNIS : E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	
	CORINE : 4	Forêts	
	CORINE : 81	Prairies améliorées	

ESPÈCES PATRIMONIALES

Espèces Déterminantes

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Phanérogames				
 <i>Polemonium caeruleum</i> L., 1753 Valériane grecque, Polemoine bleue, Polémoine	André M.	2005 2005	R	FR
 <i>Salix myrsinifolia</i> Salisb., 1796 Saufe noirissant	Ferrez Y.	2012 2012	R	
 <i>Schoenus ferrugineus</i> L., 1753 Choin ferrugineux	Adriaens A.	2001 2001	R	FR LR
Poissons				
 <i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758 Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe			R	FR LR

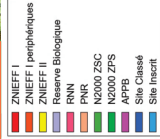
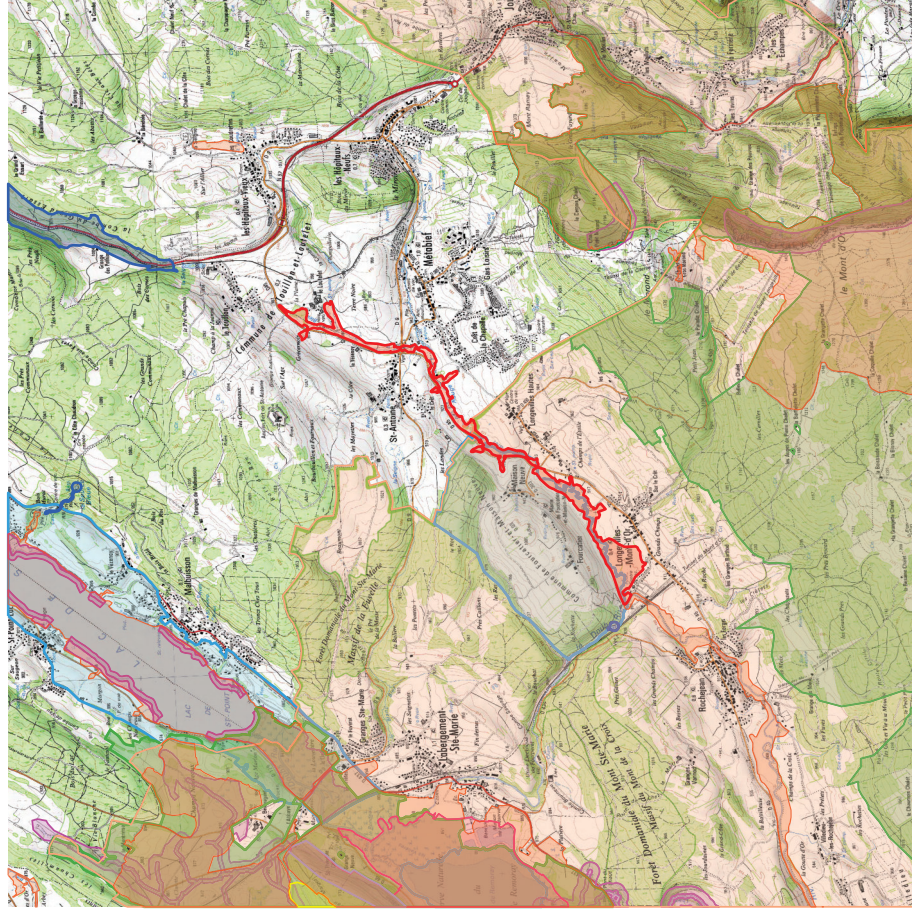
Autres Espèces Remarquables

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Oiseaux				
 <i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798) Rousserolle verderolle	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR LR
 <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758) Mésange à longue queue, Orite à longue queue	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758 Alouette des champs	Déforêt T.	2008 2008	RI	EU
 <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758) Pipit des arbres	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758 Héron cendré	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758) Verdier d'Europe	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758 Corneille noire	Déforêt T.	2008 2008	RI	EU
 <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Parus montanus</i> Conrad von Balenstein, 1827 Mésange boréale	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR LR
 <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887) Pouillot véloce	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758) Pouillot fîts	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758) Accenteur mouchet	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758) Fauvette à tête noire	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783) Fauvette des jardins	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758) Troglodyte mignon	Déforêt T.	2008 2008	RI	FR
 <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758 Merle noir	Déforêt T.	2008 2008	RI	EU
 <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758 Grive litorne	Déforêt T.	2008 2008	RI	EU
Phanérogames				
 <i>Carex gracilis</i> Curtis, 1786 Laîche aiguë, Laîche grêle			R	
 <i>Carex paniculata</i> L., 1755 Laîche paniculée			R	
 <i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769 Epipactis des marais			R	BFC
 <i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813 Gymnadenie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique			R	
 <i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794 Molinie bleue			R	
 <i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753 Grassette commune, Grassette vulgaire			R	BFC
 <i>Scrophularia umbrosa</i> Dumort., 1827 Scrofilaire des ombrages, Scrophilaire ailée	André M.	2005 2005	R	LR
Poissons				
 <i>Nemacheilus barbatulus</i> (Linnaeus, 1758) Loche franche			RI	
 <i>Phoxinus phoxinus</i> (Linnaeus, 1758) Vairon			RI	
Reptiles				
 <i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758) Couleuvre helvétique (La)			RI	FR

SOURCES

Nature de la source	Année	Auteur
Etude ornithologique dans 13 ZNIEFF. Fiches simplifiées et données IPA, BCD Environnement, DIREN Franche-Comté. 18p. + annexes	2008	Déforêt T.
Ressources piscicoles en Franche-Comté - Données 1993 - 1994. Région Franche-Comté/ Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort. 10 p + 1 carte	1994	Conseil Supérieur de la Pêche
Informateur		Ferrez Y.
Informateur		Déforêt T.
Informateur		André M.
Informateur		Adriaens A.
Qualité des eaux superficielles - Le Doubs et ses affluents secondaires : données 1996 - 1997. Conseil régional de Franche-Comté et Agence de l'eau RMC. 10 p.	1997	DIREN Franche-Comté



0 0.5 1 1.5 2 2.5 km

Source :
© IGN-BDCARTO
© DREAL Bourgogne-Franche-Comté SBEP

*Il s'agit d'une carte avec des éléments interactifs, utiliser le volet
"calque" de votre lecteur de pdf pour interagir.*

LE MONT D'OR ET LE MOROND

ZNIEFF 1

Identifiant national : 430002753
Identifiant régional : 40098001

Dernière date de modification INPN : 31/10/2017

Description géographique

Superficie (ha) : 742.53
Altitude : de 876.00 à 1461.00 m.
Communes : Métabief (25), Jougne (25), Longevilles-Mont-d'Or (25), Les Hôpitaux-Neufs (25), Rochejean (25)

Cette ZNIEFF de type 1 est incluse dans la ZNIEFF de type 2 :

430020533 - MASSIF DU MONT D'OR, DU NOIRMONT ET DU RISOL

Critères d'intérêt

Patrimoniaux

Ecologique

Faunistique

Floristique

Oiseaux

Orthoptères

Lépidoptères

Insectes

Bryophytes

Pléridophytes

Phanérogames

Commentaire sur les intérêts :
aucun commentaire

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations
animales ou végétales

Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Géomorphologique

Géologique

Pédagogique ou autre (préciser)

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES CONCERNÉS

Arrêté de Protection du Biotope

Identifiant MNHN	nom	arrete	fiche
FR3800749	FALAISES DU MONT D'OR		

Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale

Identifiant ZPS	Nom	FSD	Docob	Arrêté	Fiche
FR4312001	Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol				

Natura 2000 : Zone Spéciale de Conservation

Identifiant ZSC	Nom	FSD	Docob	Arrêté	Fiche
FR4301290	Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol				

Parc Naturel Régional

Identifiant MNHN	Nom	Fiche
FR8000015	Haut-Jura	

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

DESCRIPTION

Dans la région de la Haute-Chaîne, le Mont d'Or, culminant à 1463 mètres, est le second sommet du Jura franc-comtois. Repli de l'anticlinal du Risoux, cette crête se prolonge vers le sud-ouest par le Risol et le Noirmont. Côté suisse, la ligne de crête entre le Morond et le Mont d'Or est tranchée par les falaises (dénivelé spectaculaire de plus de 300 mètres) du décrochement de Vallorbe-Pontarlier, d'axe nord-sud. Le site est scindé en deux parties en raison de la présence de la station de ski de Métabief-Mont d'Or.

Les calcaires massifs du Jurassique supérieur et moyen qui constituent l'essentiel de l'anticlinal sont parcourus par un vaste réseau karstique superficiel (dolines et lapiaz) mais aussi souterrain, ce qui confère une grande valeur hydrologique à ce massif. La roche mère calcaire et les conditions climatiques rigoureuses ont déterminé la formation de sols assez superficiels.

L'étagement de la végétation évolue avec l'altitude : la hêtraie-sapinière, dominante à l'étage montagnard supérieur (à partir de 900 mètres), entrecoupée de pâturages et de prés-bois ; à l'étage subalpin inférieur (à partir de 1300 mètres), elle cède la place à différents types de hêtraie-érablaie (dont l'un, à barbe de bouc, orne lisse et sorbier des oiseaux, est unique dans la région) et à la pessière. Des mégaphorbiaies montagnardes (formations humides de hautes herbes) colonisent les zones ouvertes ; enfin, à partir de 1400 mètres, des pelouses subalpiniques (calcicoles ou acidicoles) colonisent les crêtes de l'étage subalpin supérieur (ou « pseudo-alpin »), au-dessus de la limite de la forêt.

La végétation spécialisée rupicole est également bien représentée, tant sur les crêtes et les corniches que sur la falaise. L'éboulis situé en contrebas constitue d'ailleurs l'un des plus beaux complexes saxicoles de Franche-Comté à l'étage montagnard.

Le cortège floristique, remarquable, comprend 50 taxons menacés, dont 20 protégés en France ou dans la région. Le Mont d'Or constitue l'unique station comtoise pour plusieurs d'entre eux, ce qui en fait un « jardin botanique d'altitude » exceptionnel. Une mention spéciale doit être faite à une mousse très rare, Buxbaumia viridis. Par contre, 17 espèces observées antérieurement restent à retrouver.

La géomorphologie accidentée et la diversité des habitats sont à l'origine d'une grande valeur faunistique. Parmi la dizaine d'oiseaux remarquables, on citera la gélinotte des bois, le faucon pèlerin, le tichodrome échelette ou encore le casse-noix moucheté et le merle à plastron. Chez les mammifères, le lynx d'Europe est le représentant le plus rare. Ce massif a également joué un rôle important dans la réinstallation du chamois en Franche-Comté. Enfin, les papillons (diurnes et nocturnes) sont nombreux et variés ; l'apollon, rare et protégé, figure parmi les 200 espèces recensées.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol » (en projet) et la falaise du Mont d'Or fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en vue de la protection réglementaire des habitats du faucon pèlerin. En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 29/10/09, 20/01/82, 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Les parois, falaises et éboulis apparaissent peu impactés, du fait de leur inaccessibilité. Par contre, plusieurs plantes ayant déjà disparu des pelouses, il est urgent de préserver ces secteurs aux sols fragiles. Les menaces sont principalement liées aux activités touristiques mal contrôlées (piétinement des pelouses, surtout en bordure de corniche, infrastructures et aménagements liés aux sports d'hiver). L'intensification des pratiques agricoles est également à prendre en compte. Enfin, il convient d'assurer des conditions de tranquillité aux oiseaux rupestres, notamment en période de reproduction.

COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

Statuts de propriété

Commentaire sur statuts de propriété :
aucun commentaire

Activités Humaines

- Elevage
 - Chasse
 - Tourisme et loisirs
 - Habitat dispersé
- Commentaire sur les activités humaines :
aucun commentaire

Géomorphologie

- Falaise continentale
 - Eboulis
 - Montagne
- Commentaire sur la géomorphologie :
aucun commentaire

BILAN DES CONNAISSANCES

Bon :	Amphibiens, Bryophytes, Mammifères, Oiseaux, Phanérogames, Ptéridophytes
Moyen :	
Faible :	Lichens, Reptiles, Orthoptères, Lépidoptères, Coléoptères, Hyménoptères

nota : tous les taxons d'espèces (classe, ordre, ...) non cités ont un niveau de connaissance indéterminé

FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- Habitat humain, zones urbanisées
 - Equipements sportifs et de loisirs
 - Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement
 - Coupes, abattages, arrachages et déboisements
 - Plantations, semis et travaux connexes
 - Sports et loisirs de plein-air
 - Cueillette et ramassage
 - Erosions
 - Fermeture du milieu
- Commentaire sur les facteurs influençant la zone :
aucun commentaire

HABITATS PATRIMONIAUX

Habitats Déterminants

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : E5.52	Communautés à grandes graminées alpiennes	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : H2.6123	Éboulis calcaires à fougères	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : E1.262B	Mesobromion du Jura occidental	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : H3.252	Falaises calcaires médio-européennes à fougères	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : G1.A4	Forêts de ravin et de pente	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : F3.1123	Fourrés à Cotonéaster et Amélanchier	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : E4.4311	Gazons à Sésérie bleue et Laïche sempervirente des Alpes	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : E1.111	Gazons médio-européens à Orpins	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : E4.311	Gazons pyrénéo-alpins mésophiles à Nard raide	CBNFC-ORI 2006 2006
	EUNIS : G1.65	Hétraies subalpines médio-européennes	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : E5.51	Mégaphorbiaies alpiennes	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : E5.412	Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : E5.22	Ourllets mésophiles	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : E4.4	Pelouses alpines et subalpines calcicoles	
	EUNIS : G3.1B5	Pessières des stations froides	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : G3.322	Pinèdes de Pin à crochets à Genévrier et à Raisin d'ours des Alpes externes	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : E3.41	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	CBNFC-ORI 2006 2006
	EUNIS : E3.412	Prairies à Trolle d'Europe et à Cirse des ruisseaux	CBNFC-ORI 2006 2006
	EUNIS : E2.3	Prairies de fauche montagnardes	CBNFC-ORI 2006 2006
	EUNIS : E5.411	Voiles des cours d'eau (autres que Filipendula)	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 37.714	Communautés riveraines à Pélasites	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 61.3123	Eboulis calcaires à Fougères	CBNFC-ORI 2007 2007

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	CORINE : 62.151	Falaises calcaires ensoleillées des Alpes	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 62.152	Falaises calcaires médio-européennes à Fougères	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 42.4223	Forêts abyssales de Pins de montagne	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 41.4	Forêts mixtes de pentes et ravins	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 31.81	Fourrés médio-européens sur sol fertile	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 31.8123	Fruitcées de stations rocailleuses à Cotoneaster et Amélanchier	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 41.15	Hêtraies subalpines	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 34.42	Lisières mésophiles	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 37.81	Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 34.322B	Mesobromion du Jura français	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 36.311	Nardaias mésophiles pyrénéo-alpines	CBNFC-ORI 2006 2006
	CORINE : 36.4311	Pelouses alpines à Sesslerie et Laîche sempervirente	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 34.111	Pelouses à orpins	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 36.4	Pelouses calcicoles alpines et subalpines	
	CORINE : 42.215	Pessières de stations froides	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 38.3	Prairies de fauche de montagne	CBNFC-ORI 2006 2006
	CORINE : 37.21	Prairies humides atlantiques et subatlantiques	CBNFC-ORI 2006 2006
	CORINE : 37.212	Prairies humides à Trolle et Cirse des ruisseaux	CBNFC-ORI 2006 2006
	CORINE : 37.82	Prairies subalpines à Calamagrostis arundinacea	CBNFC-ORI 2007 2007

	Code habitat	Typologie habitat	Référence source - Années d'observation
	EUNIS : E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	CBNFC-ORI 2006 2007
	EUNIS : G3.1B	Pessières subalpines des Alpes et des Carpates	
	EUNIS : G3.3	Pinèdes à Pinus uncinata	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : G5.63	Prébois de conifères	CBNFC-ORI 2007 2007
	EUNIS : G3.1J	Reboisements de Picea abies	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 31.872	Clairières à couvert arbustif	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 61.3	Eboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles	
	CORINE : 42.4	Forêts de Pins de montagne	
	CORINE : 37.72	Franges des bords boisés ombragés	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 41.133	Hêtraies à Dentaires	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 41.131	Hêtraies à Mélèque	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 37.8	Mégaphorbiaies alpines et subalpines	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 38.1	Pâtures mésophiles	CBNFC-ORI 2006 2007
	CORINE : 42.21	Pessières sub-alpines des Alpes	
	CORINE : 31.8G	Prébois de résineux	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 42.26	Reboisement d'Epicéas	CBNFC-ORI 2007 2007
	CORINE : 62.1	Végétation des falaises continentales calcaires	

Habitats Périphériques

ESPÈCES PATRIMONIALES

Espèces Déterminantes

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Bryophytes				
 <i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	Philippe M.		R	FR
Lépidoptères				
 <i>Argynnis niobe</i> (Linnaeus, 1758) Chiffre (Le)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	LR
 <i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788) Fadet de la Mélique (Le), Iphis (L'), Semi-Procris (Le)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	LR
 <i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760) Solitaire (Le)		1980 1980	RI	FR
 <i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760) Cuivr écarlate (Le)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	LR
 <i>Maculinea arion</i> (Linnaeus, 1758) Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Guinchard M.	2006 2006	RI	FR PNA LR
 <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758) Apollon (L'), Pamassien apollon (Le)	Ferrez T.	1946 2007	RI	FR
 <i>Pieris bryoniae</i> (Hübner, 1800) Piérde de l'Arabette (La), Piérde de la Bryone (La), Piérde brune (La), Veiné-de-noir (Le)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	LR
Oiseaux				
 <i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758) Pipit spioncelle	Obs Natu la Base	2000 2014	R	FR
 <i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758) Martinet à ventre blanc, Martinet alpin			R	FR
 <i>Bonasia bonasia</i> (Linnaeus, 1758) Gélinotte des bois	Montadert M.	1997 2009	R	EU LR
 <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771 Falcon pèlerin	Groupe Pèlerin Jura	1993 2011	R	EU FR LR
 <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764) Gobemouche noir	Obs Natu la Base	2006 2014	RI	FR
 <i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758) Chouette chevêchette, Chevêchette d'Europe	Obs Natu la Base	2001 2001	R	EU FR
 <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758) Alouette lulu	Obs Natu la Base	2004 2014	RI	EU FR LR
 <i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758) Cassenoix moucheté, Casse-noix	Obs Natu la Base	2000 2014	RI	FR
 <i>Picoides tridactylus</i> (Linnaeus, 1758) Pic tridactyle	Obs Natu la Base	2014 2014	RI	EU FR
 <i>Pyronoprogne rupestris</i> (Scopoli,	Obs Natu la Base	1996	R	FR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 1769) Hirondelle de rochers	Obs Natu la Base	2014	R	FR LR
 <i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758 Grand Tétras	Montadert M.	1984 2009	R	EU FR PNA
 <i>Tetrasties bonasia</i> (Linnaeus, 1758) Gélinotte des bois	Obs Natu la Base	2001 2001	RI	EU LR
 <i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758) Tichodrome échelette	Obs Natu la Base	1993 2011	R	FR
 <i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758 Merle à plastron	Obs Natu la Base	2014	R	FR
Orthoptères				
 <i>Myrmelotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815) Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signe	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	LR
Phanérogames				
 <i>Helianthemum oelandicum</i>	CBFC	2007 2007	R	
 <i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P. Beauv., 1812 Calamagrostide argentée, Stipe Calamagrostide	Vuilleminot M. et Ferrez T.	2007 2007	R	
 <i>Alchemilla glaucescens</i> Wallr., 1840 Alchémille glauque, Alchémille bleuâtre	CBFC	2006 2007	R	
 <i>Allium victorialis</i> L., 1753 All victorialis, Herbe à neuf chemises, All de la Sainte-Victoire	Guinchard C. - ONCFS	2014	R	LR
 <i>Androsace lactea</i> L., 1753 Androsace couleuvre de lait	Dehondt F., Vuilleminot M.	1810 2009	R	BFC LR
 <i>Anemone alpina</i> L., 1753 Anémone blanche	Ferrez Y.	2005 2011	R	BFC LR
 <i>Anemone narcissiflora</i> L., 1753 Anémone à fleurs de narcisse	Guinchard C. - ONCFS	2005 2014	R	BFC LR
 <i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn., 1791 Patte de chat, Pied de chat dioïque, Gnaphale dioïque, Hispidule	Ferrez T.	2006 2010	R	BFC
 <i>Aster alpinus</i> L., 1753 Aster des Alpes			R	BFC LR
 <i>Bupleurum ranunculoides</i> L., 1753 Buplèvre fausse-renoncule			R	BFC
 <i>Campanula latifolia</i> L., 1753 Campanule à larges feuilles	Vuilleminot M., Ferrez T.	2007 2007	R	BFC
 <i>Carex brachystachys</i> Schrank, 1789 Laîche à épis court, Laîche maigre	Vuilleminot M., Ferrez T.	2007 2007	R	
 <i>Coralorhiza trifida</i> Châtel., 1760 Racine de corail, Coralorhize trifide, Coralline	CBFC	2007 2007	R	BFC
 <i>Crepis biattarioides</i> (L.) Vill., 1786 Crépide des Pyrénées, Crépis des Pyrénées			R	
 <i>Crepis pyrenaica</i> (L.) Greuter, 1970 Crépide des Pyrénées, Crépis des	Ferrez Y., Vuilleminot M., Ferrez T.	2006 2007	R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 Pyrénées	Ferrez Y., Vuilleminot M., Fernez T.	2006 2007	R	
 <i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq., 1767 Cynoglosse d'Allemagne, Herbe d'Antal	Vuilleminot M., Fernez T.	2007	R	
 <i>Dryas octopetala</i> L., 1753 Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	Guinchard C. - ONCFS	1996 2014	R	BFC LR
 <i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809 Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	CBFC	2004 2007	R	FR LR
 <i>Gentiana acaulis</i> L., 1753 Gentiane acaule	Guinchard C. - ONCFS	2005 2014	R	BFC LR
 <i>Gentiana clusii</i> Perrier & Songeon, 1855 Gentiane de l'écluse	Guinchard C. - ONCFS	2006 2014	R	BFC
 <i>Gentiana cruciata</i> L., 1753 Gentiane croisée	CBFC		R	BFC LR
 <i>Gentiana kochiana</i> Perrier & Songeon, 1854 Gentiane acaule			R	BFC LR
 <i>Gymnadenia nigra</i> subsp. <i>austrica</i> (Teppner & E.Klein) Teppner & E. Klein Nigritelle d'Autriche	Guinchard C. - ONCFS	1996 2014	R	BFC
 <i>Helianthemum canum</i> (L.) Baumg., 1816 Hélianthème blanc	Fernez T.	2006 2010	R	
 <i>Helianthemum canum</i> (L.) Homem., 1815 Hélianthème blanc			R	
 <i>Hieracium scorzonifolium</i> Vill., 1779 Epervière à feuilles de scorzonère	Dehondt F.	2006 2006	R	BFC
 <i>Hieracium villosum</i> Jacq., 1762 Epervière velue	Vuilleminot M., Fernez T.	2006 2007	R	LR
 <i>Homogyne alpina</i> (L.) Cass., 1821 Homogyne des Alpes	Vuilleminot M., Fernez T.	1979 2007	R	
 <i>Hypericum richeri</i> Vill., 1779 Millepertuis de Richer			R	BFC LR
 <i>Leontopodium alpinum</i> Cass., 1822 Edelweiss	André M.	1999 1999	R	LR
 <i>Leucorchis alba</i> (L.) E.Mey., 1848 Pseudorchis blanc, Orchis blanc			R	BFC LR
 <i>Linum perenne</i> subsp. <i>alpinum</i> (Jacq.) Stoj. & Stef., 1925 Lin des Alpes			R	LR
<i>Listera cordata</i> (L.) R.Br., 1813 Listère à feuilles cordées			R	
<i>Orbanche reticulata</i> Wallr., 1825 Orbanche réticulée	Vuilleminot M., Fernez T.	2007	R	
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828 Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	Fernez T.	2007	R	BFC LR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Poa hybrida</i> Gaudin, 1808 Pâurin hybride	Vuilleminot M., Fernez T.	2006 2007	R	LR
 <i>Pulsatilla alpina</i> (L.) Delarbre, 1800 Anémone blanche	Guinchard C. - ONCFS	2014	R	BFC LR
 <i>Pyrola media</i> Sw., 1804 Pyrole moyenne, Pyrole de taille moyenne, Pyrole intermédiaire			R	BFC LR
 <i>Rhamnus pumila</i> Turra, 1764 Nerprun nain	Fernez T.	1994 2010	R	BFC LR
 <i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762 Nerprun des rochers	CBFC	2007 2007	R	
 <i>Ribes petraeum</i> Wulfen, 1781 Groseiller des rochers, Groseillier des rocailles			R	
 <i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i> (Schleich. ex Wydler) Bonnier & Lavens, 1894 Scrophulaire du Jura	Vuilleminot M., Fernez T.	2007 2007	R	LR
 <i>Sedum atratum</i> L., 1763 Orpin noirâtre, Sédum noirâtre			R	LR
 <i>Senecio hercynicus</i> Herborg, 1987 Séneçon hercynien	Vuilleminot M., Fernez T.	2007 2007	R	
 <i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC., 1805 Streptope à feuilles embrassantes, Uvulaire, Uvulaire à feuilles embrassantes, Sceau-de-Salomon rameux			R	BFC
 <i>Tozzia alpina</i> L., 1753 Tozzie des Alpes			R	
 <i>Tritolium badium</i> Schreb., 1804 Trèfle brun	CBFC	2007 2007	R	LR
 <i>Tritolium thalii</i> Vill., 1779 Trèfle de Thal			R	LR
 <i>Valeriana tripteris</i> L., 1753 Valériane à trois folioles			R	
 <i>Viola calcarata</i> L., 1753 Pensée éperonnée			R	
Ptéridophytes				
 <i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> (H.Christ) Lovis & Reichst., 1980 Capillaire des murailles à rachis épais, Doradille à rachis épais	Vuilleminot M. et Fernez T.	2007 2007	R	
 <i>Athyrium distentifolium</i> Tausch ex Opiz, 1820 Athyrium alpestre, Athyrium des Alpes			R	
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1802 Botryche lunaire, Botrychium lunaire	Fernez T.	2006 2010	R	BFC
<i>Dryopteris expansa</i> (C.Presl) Fraser-Jenk. & Jermy, 1977 Dryopteris étalé, Dryopteris élargi	CBFC	2007 2007	R	
<i>Lycopodium annotinum</i> L., 1753 Lycopode à feuilles de genévrier,	Vuilleminot M.	2007 2009	R	BFC LR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Lycopode à rameaux d'un an	Vuillemenot M.	2007 2009	R	BFC LR

Autres Espèces Remarquables

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Amphibiens				
Bufo bufo (Linnaeus, 1758) Crapaud commun (Le)			P	FR
Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768) Triton alpestre (Le)	Obs Natu la Base	2015 2015	RI	FR
Rana temporaria Linnaeus, 1758 Grenouille rousse (La)	Obs Natu la Base	2012 2012	RI	FR
Rana temporaria Linnaeus, 1758 Grenouille rousse (La)			P	FR
Triturus alpestris (Laurenti, 1768) Triton alpestre (Le)			P	FR
Autres				
Allium montanum			RI	
Aruncus sylvestr			RI	
Bryum elegans subsp. ferchelii			RI	
Festuca duriuscula			RI	
Gnaphalium alpestre			RI	
Asplenium quadrivallens D.E.Mey. Capillaire, Doradille fausse-capillaire			RI	
Plantago montana			RI	
Bryophytes				
Atrichum undulatum (Hedw.) P. Beauv.			R	
Barbula convoluta Hedw.			R	
Blepharostoma trichophyllum (L.) Dumort.			R	
Bryum inclinatum (Sw. ex Brid.) Turton, [nom. illeg.]			R	
Ctenidium molluscum (Hedw.) Mitt.			R	
Dicranum scoparium Hedw.			R	
Dicranum scoparium var. orthophyllum Brid., 1806			RI	
Ditrichum flexicaule (Schwägr.) Hampe			R	
Drepanocladus uncinatus (Hedw.) Wamst.			R	
Encalypta streptocarpa Hedw.			R	
Eurhynchium striatum (Hedw.)			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Schimp.			R	
Eurhynchium zetterstedtii P.Størmer			R	
Grimmia apocarpa Hedw.			R	
Hylacomium splendens (Hedw.) Schimp.			R	
Hymenostomum microstomum (Hedw.) R.Br. ex Nees & Hornsch.			R	
Lophocolea bidentata (L.) Dumort., 1835			R	
Mnium undulatum Hedw., 1801			RI	
Plagiochila asplenoides (L. emend. Taylor) Dumort.			R	
Porella laevigata (Schrad.) Pfeiff.			R	
Porella platyphylla (L.) Pfeiff.			R	
Pseudoleskea incurvata (Hedw.) Loeske			R	
Pseudoleskeella catenulata (Brid. ex Schrad.) Kindb.			R	
Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch.			R	
Ptychodium plicatum (Schleich. ex F. Weber & D.Mohr) Schimp.			R	
Racomitrium canescens (Hedw.) Brid.			R	
Rhytidadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.			R	
Rhytidadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst.			R	
Tortula ruralis (Hedw.) G.Gaertn., B. Mey. & Scherb.			R	
Coléoptères				
Aphodius depressus Kugelann, 1792			RI	
Sirangalia maculata Lepture tacheté (Le)			RI	
Tetropium castaneum (Linnaeus, 1758)			RI	
Hyménoptères				
Abia candens Konow, 1887			RI	
Anthidium montanum Morawitz, 1864			RI	
Ecternius borealis (Zetterstedt, 1838)			RI	
Macrophya annulata (Geoffroy, 1785) Mouche-à-scie noire, avec le milieu du ventre fauve			RI	
Osmia villosa Schnck			RI	
Pachyprotasis rapae (Linnaeus, 1767)			RI	
Rhogogaster viridis (Linnaeus, 1758)			RI	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Tenthredo albicornis Fabricius, 1781			RI	
Tenthredo arcuata Förster, 1771			RI	
Tenthredo mesomelas auct.			RI	
Tenthredo mioceras (Enslin, 1912)			RI	
Tenthredopsis inornata Cameron, 1881			RI	
Mouche-à-scie perlée, Mouche-à-scie fauve à point jaune				
Tenthredo scutellaris Fabricius, 1804			RI	
Tenthredo tenuia Scopoli, 1763			RI	
Tenthredo velox Fabricius, 1798			RI	
Lépidoptères				
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Weidmann J.C	2002 2002	RI	
Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')				
Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Guinchard M.	2002 2006	RI	
Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)				
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Guinchard M.	2006 2006	RI	
Aurore (L')				
Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Tristan (Le)				
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Guinchard M.	2006 2006	RI	
Gazé (Le), Piérde de l'Aubépine (La), Piérde gazée (La), Piérde de l'Alisier (La), Piérde de l'Aubergine (La)				
Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)	Guinchard M.	2006 2006	RI	LR
Grand collier argenté (Le), Nacré sagitté (Le)				
Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)				
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Silène (Le), Circé (Le)				
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Guinchard M.	2003 2006	RI	
Thécia de la Ronce (La), Argus vert (L')				
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)				
Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des toins (Le), Pamphile (Le)	Weidmann J.-C.	2003 2004	RI	
Collas crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Souci (Le)				
Erebia aethiops (Esper, 1777)	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Moiré sylvicole (Le), Nègre à bandes				

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
fauves (Le), Grand Nègre à bandes fauves (Le), Grand Nègre (Le), Éthiopien (L')	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Weidmann J.-C.	2003 2004	RI	
Citron (Le), Limon (Le), Piérde du Nerprun (La)				
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Weidmann J.C	2002 2002	RI	
Flambé (Le)				
Lasioommata maera (Linnaeus, 1758)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)				
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Weidmann J.-C.	2003 2004	RI	
Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)				
Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')				
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)				
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Piérde du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)				
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Vulcaïn (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcaïn (La), Chiffre (Le), Atalante (L')				
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)				
Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La)	Prot J.-M.	2003 2003	RI	
Lichens				
Peltigera aphthosa (L.) Willd.			R	
Mammifères				
Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)			R	
Mulot sylvestre				
Arvicola terrestris (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	1995 1995	R	
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)				
Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrete (femelle)			R	
Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2012 2012	RI	
Cert élaphe				
Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)			R	
Campagnol roussâtre				
Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)			RI	
Lérot				
Lepus capensis auct.			R	
Lièvre d'Europe				
Lepus europaeus Pallas, 1778	Obs Natu la Base	2012	RI	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 Lièvre d'Europe	Obs Natu la Base	2012	RI	
 <i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777) Fouine	Obs Natu la Base	1990 1990	RI	
 <i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758) Martre des pins, Martre	Obs Natu la Base	2003 2003	R	
 <i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758) Blaireau européen	Obs Natu la Base	2004 2004	RI	
 <i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761) Campagnol agreste			R	
 <i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778) Campagnol des champs			R	
 <i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758 Hermine	Obs Natu la Base	1990 2014	RI	
 <i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766 Belette d'Europe	Obs Natu la Base	2014 2014	RI	
 <i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758) Chamois	Obs Natu la Base	1989 2015	R	
 <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux	Obs Natu la Base	1993 2010	RI	FR
 <i>Sorex araneus</i> Linnaeus, 1758 Musaraigne carrelet			R	
 <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758 Sanglier	Obs Natu la Base	1991 2011	RI	
 <i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758) Renard roux	Obs Natu la Base	1990 2012	RI	
Oiseaux				
 <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758) Autour des palombes	Obs Natu la Base	2010	RI	FR PNA
 <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758) Épervier d'Europe	Obs Natu la Base	2002 2014	RI	FR
 <i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758) Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm	Obs Natu la Base	2001	RI	EU FR LR
 <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758 Alouette des champs	Obs Natu la Base	2011 2014	R	EU
 <i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758) Pipit rousseline	Obs Natu la Base	2014 2014	RI	EU FR
 <i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811) Pipit à gorge rousse	Obs Natu la Base	1999 1999	RI	FR
 <i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758) Pipit farlouse	Obs Natu la Base	2003 2014	R	FR LR
 <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758) Pipit des arbres	Obs Natu la Base	2011 2014	R	FR
 <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758) Martinet noir	Obs Natu la Base	2007 2014	RI	FR
 <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758) Aigle royal	Obs Natu la Base	2008 2014	RI	EU FR
 <i>Bombycilla garrulus</i> (Linnaeus, 1758) Jaseur boréal, Jaseur de Bohême	Obs Natu la Base	2005 2005	RI	FR
 <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758) Buse variable	Obs Natu la Base	2010 2014	RI	FR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758) Linotte mélodieuse	Obs Natu la Base	2014	RI	FR
 <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758) Chardonneret élégant	Obs Natu la Base	2014	RI	FR LR
 <i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758) Verdier d'Europe	Obs Natu la Base	2005 2014	RI	FR
 <i>Carduelis flammæa</i> (Linnaeus, 1758) Sizerin flamme	Obs Natu la Base	1983 2005	RI	FR
 <i>Carduelis flammæa</i> (Linnaeus, 1758) Sizerin flamme			P	FR
 <i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758) Tarin des aulnes	Obs Natu la Base	2007 2013	RI	FR
 <i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758 Grimpereau des bois	Maas S.	2010 2010	RI	FR
 <i>Charadrius morinellus</i> Linnaeus, 1758 Pluvier guignard			R	EU FR
 <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758) Busard Saint-Martin	Obs Natu la Base	2009 2011	RI	EU FR LR
 <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758) Grosbec casse-noyaux	Obs Natu la Base	2007 2012	RI	FR
 <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758 Pigeon colombin			RI	EU
 <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758 Pigeon ramier	Obs Natu la Base	2002 2014	RI	EU
 <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758 Grand corbeau	Obs Natu la Base	1990 2014	R	FR
 <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758 Corneille noire	Obs Natu la Base	2014	RI	EU
 <i>Corvus fugilegus</i> Linnaeus, 1758 Corbeau freux	Obs Natu la Base	2002 2002	RI	EU
 <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758 Cocou gris	Obs Natu la Base	2000 2011	RI	FR
 <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758) Mésange bleue	Obs Natu la Base	2009 2014	RI	FR
 <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758) Hirondelle de fenêtre	Obs Natu la Base	1994 2014	RI	FR
 <i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758) Pic épeiche	Obs Natu la Base	2007 2012	RI	FR
 <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758) Pic noir	Obs Natu la Base	1992 2014	RI	EU FR
 <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766 Bruant fou	Obs Natu la Base	2005 2007	RI	FR
 <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758 Bruant jaune	Obs Natu la Base	2011 2014	RI	FR LR
 <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758 Bruant ortolan	Obs Natu la Base	2013 2013	RI	FR LR
 <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758) Bruant des roseaux	Obs Natu la Base	2009 2012	RI	FR LR
 <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758) Rougegorge familier	Obs Natu la Base	2009 2014	RI	FR
 <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2000	R	FR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 Faucon crécerelle	Obs Natu la Base	2014	R	FR
 <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2005	RI	FR
 <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Pinson du nord, Pinson des Aidenmes	Obs Natu la Base	2013		
 <i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	EU
 Geai des chênes		2014		
 <i>Gyps fulvus</i> (Habizli, 1783)	Obs Natu la Base	2010	RI	EU
 Vautour fauve		2013		PNA
 <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2009	RI	FR
 Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée		2014		LR
 <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2011	RI	EU
 Pie-grièche écorcheur				FR
 <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2005	RI	FR
 Pie-grièche grise		2005		PNA
 <i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Mésange huppée		2014		
 <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Bec-croisé des sapins		2014		LR
 <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Obs Natu la Base	2007	RI	EU
 Milan noir		2014		FR
 <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	EU
 Milan royal		2014		PNA
 <i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2009	RI	FR
 Monticole de roche, Merle de roche		2009		
 <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2005	RI	FR
 Bergeronnette grise		2014		
 <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Bergeronnette des ruisseaux		2007		
 <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Bergeronnette printanière		2011		
 <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Obs Natu la Base	2012	RI	FR
 Gobemouche gris		2014		
 <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2006	RI	FR
 Traquet motteux		2014		
 <i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758			R	FR
 Mésange noire				
<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758			RI	FR
Mésange bleue				
<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758			R	FR
Mésange huppée				
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2005	RI	FR
Mésange charbonnière		2014		
<i>Parus montanus</i> Conrad von Baldenstein, 1827			RI	FR
Mésange boréale				LR
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2005	RI	FR
Mésange noire		2014		
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2010	RI	EU
Bondrée apivore		2014		FR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2011	RI	FR
 Grand Cormoran		2011		LR
 <i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Obs Natu la Base	2005	R	FR
 Rougequeue noir		2014		
 <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2002	RI	FR
 Rougequeue à front blanc		2014		
 <i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Obs Natu la Base	2012	RI	FR
 Pouillot de Bonelli		2012		LR
 <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Obs Natu la Base	2009	RI	FR
 Pouillot véloce		2014		
 <i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)			RI	FR
 Pouillot siffleur				
 <i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2010	RI	FR
 Pouillot fiis		2013		
 <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)			RI	EU
 Pie bavarde				
 <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Pic vert, Pivert		2012		
 <i>Poecile montanus</i> (Conrad von Bardenstein, 1827)	Obs Natu la Base	2010	RI	FR
 Mésange boréale		2014		LR
 <i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Mésange nonnette		2011		
 <i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	Obs Natu la Base	2007	P	FR
 Accenteur alpin		2014		
 <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2009	RI	FR
 Accenteur mouchet		2014		
 <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
 Bouvreuil pivoine		2014		
 <i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Obs Natu la Base	2000	RI	FR
 Roitelet à triple bandeau		2013		
 <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2000	RI	FR
 Roitelet huppé		2012		
 <i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)			RI	FR
 Rémiz penduline, Mésange rémiz				
 <i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	LR
 Traquet tarter, Taner des prés		2011		
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758			R	EU
Bécasse des bois				LR
<i>Serinus citrinella</i> (Pallas, 1764)			R	
Venturon montagnard				
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Obs Natu la Base	2011	RI	FR
Serin cini		2011		
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Obs Natu la Base	2010	RI	FR
Sittelle torchepot		2014		
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758			RI	FR
Chouette hulotte				
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Obs Natu la Base	2007	RI	FR
Fauvette à tête noire		2014		

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783) Fauvette des jardins			RI	FR
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787 Fauvette grisette	Obs Natu la Base	2009 2009	RI	FR
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758) Troglodyte mignon	Obs Natu la Base	2007 2014	RI	FR
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758 Merle noir	Obs Natu la Base	2013	RI	EU
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831 Grive musicienne	Obs Natu la Base	2007 2011	RI	EU
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758 Grive litorne	Obs Natu la Base	2014	RI	EU
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758 Grive draine	Obs Natu la Base	2007 2014	RI	EU
Orthoptères				
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758) Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée			RI	
<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821) Criquet verte-échine			RI	
<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825) Criquet palustre	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
<i>Chorthippus pullus</i> (Philippi, 1830) Criquet des isles			RI	
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758) Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
<i>Miramelia alpina</i> (Kollar, 1833) Miramelle alpestre	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
<i>Omocestus viridulus</i> (Linnaeus, 1758) Criquet verdelet, Criquet smaragdlin	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773) Dedicelle cendrée, Ptiérolope aptère	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
<i>Roeselliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Weidmann J.-C.	2004 2004	RI	
Phanérogames				
<i>Centaurea pannonica</i> Centauree de Pannonie			RI	
<i>Abies alba</i> Mill., 1768 Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'if			R	
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753 Érable sycomore, Grand Érable			R	
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753 Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus			R	
<i>Aconitum neomontanum</i> Wulfen, 1788			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Casque de Jupiter, Aconit napel, Capuchon			R	
<i>Aconitum vulparia</i> Rchb., 1819 Coqueluchon jaune			R	
<i>Actaea spicata</i> L., 1753 Actée en épi, Herbe aux poux			R	
<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A. Kern., 1871 Adénostyle à feuilles d'alliaire, Adénostyle à têtes blanches			R	
<i>Adenostyles glabra</i> (Mill.) DC., 1836 Adénostyle glabre			R	
<i>Agropyron caninum</i> (L.) P.Beauv., 1812 Froment des haies			R	
<i>Agrostis alba</i> auct. non L. Agrostide stolonifère			R	
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753 Agrostide capillaire			R	
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753 Bugle rampante, Consyre moyenne			R	
<i>Alchemilla conjuncta</i> Bab., 1842 Alchémille à folioles soudées			R	
<i>Alchemilla filicaulis</i> Buser, 1893 Alchemille velue, Alchémille à tiges fines			R	
<i>Alchemilla pallens</i> Buser, 1892 Alchémille pâissante	Fernez T., Duytschnever F., Dullio C.	2010 2010	R	
<i>Alchemilla vulgaris</i> L., 1753 Alchémille commune			R	
<i>Allium ursinum</i> L., 1753 Ail des ours, Ail à larges feuilles			R	
<i>Amelanchier rotundifolia</i> Dum.Cours., 1811 Amélanchier			R	
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997 Orchis bouffon	Guinchard P	2006 2006	R	
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753 Anémone des bois, Anémone sylvie			R	
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753 Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage			R	
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753 Flouve odorante			R	
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814 Cereuil des bois, Persil des bois			R	
<i>Anthyllis alpestris</i> Hegetschw., 1839 Anthyllide alpestre			R	
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753 Anthyllide vulnéraire, Tréfle des sables			R	
<i>Aquilegia atrata</i> W.D.J.Koch, 1830 Ancolie noirâtre		1932	R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753 Ancolie vulgaire, Clochette			R	
 <i>Arabis alpina</i> L., 1753 Arabette des Alpes, Corbeille-d'argent			R	BFC
 <i>Arabis corymbiflora</i> Vest, 1821 Arabette ciliée			R	
 <i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772 Arabette poilue, Arabette hérissée			R	
 <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng., 1825 Raisin d'ours, Airbousier traînant			R	
 <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl, 1819 Fromental élevé, Ray-grass français			R	
 <i>Arum maculatum</i> L., 1753 Gouet tacheté, Chandelie			R	
 <i>Asperula cynanchica</i> L., 1753 Herbe à l'esquinancie, Asperule des sables			R	
 <i>Asperula odorata</i> L., 1753 Aspérule odorante, Belle-étoile, Gailliet odorant			R	
 <i>Aster bellidiastrum</i> (L.) Scop., 1769 Grande Pâquerette des montagnes			R	
 <i>Astrantia major</i> L., 1753 Grande Astrance, Grande Radiaire			R	
 <i>Athamanta cretensis</i> L., 1753 Athamanthe de Crète			R	LR
 <i>Avena pratensis</i> L., 1753 Avoine des prés			R	
 <i>Avena pubescens</i> Vill., 1786 Avoine pubescente			R	
 <i>Bellis perennis</i> L., 1753 Pâquerette			R	
 <i>Berberis vulgaris</i> L., 1753 Épine-vinette, Berbéris commun			R	
 <i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800 Renouée vivipare	Fernez T., Duytschrever F., Dullio C.	2006 2010	R	LR
 <i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P. Beauv., 1812 Brachypode penné			R	
 <i>Briza media</i> L., 1753 Brize intermédiaire, Amourette commune			R	
 <i>Bromus erectus</i> Huds., 1762 Brome érigé			R	
 <i>Bromus racemosus</i> L., 1762 Brome en grappe			R	
 <i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753 Buplèvre en faux, Percéfeuille			R	
 <i>Calamagrostis varia</i> (Schrad.) Host, 1809 Calamagrostide bigarrée, Calamagrostide des montagnes			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Calamintha acinos</i> (L.) Clairv., 1811 Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic			R	
 <i>Calamintha alpina</i> (L.) Lam., 1779 Sarriette des alpes, Calament des Alpes			R	
 <i>Caltha palustris</i> L., 1753 Populage des marais, Sarbouillotte			R	
 <i>Campanula cochlearifolia</i> Lam., 1785 Campanule à feuilles de cochléaire, Campanule à feuilles de Ralfort			R	
 <i>Campanula glomerata</i> L., 1753 Campanule agglomérée			R	
 <i>Campanula rhomboidalis</i> L., 1753 Campanule rhomboidale, Campanule à feuilles en losange	Vuilleminot M., Fernez T.	2007 2007	R	
 <i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753 Campanule à feuilles rondes			R	
 <i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796 Cardamine flexueuse, Cardamine des bois			R	
 <i>Cardamine pratensis</i> L., 1753 Cardamine des prés, Cresson des prés			R	
 <i>Carduus defloratus</i> L., 1759 Chardon à pédoncules nus, Chardon décapité			R	BFC
 <i>Carduus personata</i> (L.) Jacq., 1776 Chardon bardane			R	
 <i>Carex alba</i> Scop., 1772 Laîche blanche			R	
 <i>Carex caryophyllea</i> Latour., 1785 Laîche printanière, Laîche du printemps			R	
 <i>Carex digitata</i> L., 1753 Laîche digitée			R	
 <i>Carex flava</i> L., 1753 Laîche jaunâtre, Laîche jaune			R	LR
 <i>Carex glauca</i> Scop., 1772 Laîche glauque, Languet-de-pic			R	
 <i>Carex montana</i> L., 1753 Laîche des montagnes			R	
 <i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805 Laîche pied-d'oiseau			R	LR
 <i>Carex pilulifera</i> L., 1753 Laîche à pilules			R	
 <i>Carex sempervirens</i> Vill., 1787 Laîche toujours verte			R	
 <i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762 Laîche des bois			R	
 <i>Carlina acaulis</i> L., 1753 Carline sans tige, Carline acaule, Caméléon blanc			R	BFC
 <i>Carlina vulgaris</i> L., 1753			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 Carline commune, Chardon doré			R	
 <i>Carum carvi</i> L., 1753			R	LR
 Cumin des prés, Anis des Vosges				
 <i>Centaurea alpestris</i> Hegetschw., 1839			R	
 Centaurée des Alpes				
 <i>Centaurea jacea</i> L., 1753			R	
 Centaurée jaccée, Tête de moineau, Ambrette				
 <i>Centaurea montana</i> L., 1753			R	
 Bleuet des montagnes				
 <i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817			R	
 Céphalanthère rouge, Elléborine rouge				
 <i>Cephalanthera xiphophyllum</i> (L.f.) Rchb.f., 1851			R	LR
 Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée				
 <i>Cerastium aversae</i> L., 1753			R	
 Céraiste des champs				
 <i>Chaerophyllum aureum</i> L., 1762			R	
 Cerfeuil doré, Chérophylle doré				
 <i>Chaerophyllum hirsutum</i> L., 1753			R	
 Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé				
 <i>Chaerophyllum villarsii</i> W.D.J.Koch, 1837	Fernez T.	2006 2007	R	LR
 Cerfeuil de villard, Chérophylle de Villars				
 <i>Chenopodium bonus-henricus</i> L., 1753			R	
 Chénopode du bon Henri				
 <i>Chrysanthemum leucanthemum</i> L., 1753			R	
 Marguerite commune, Leucanthème commun				
 <i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753			R	
 Dorine à feuilles alternes, Cresson de rocher, Cresson doré, Hépatique dorée				
 <i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr., 1822			R	
 Mulgédie des Alpes				
 <i>Cirsium acaule</i> Scop., 1769			R	
 Cirse sans tige				
 <i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772			R	
 Cirse laineux, Cirse aranéeux				
 <i>Cirsium lanceolatum</i> (L.) Scop., 1772			R	
 Cirse lancéolé				
 <i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769			R	
 Cirse des maraichers, Chardon des potagers				
 <i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772			R	
 Cirse des marais, Bâton du Diable				
 <i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785			R	LR
 Cirse bulbeux				

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809			R	LR
 Marisque, Cladium des marais				
 <i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	Fernez T., Duytschever F., Dufflo C.	2006 2010	R	BFC
 <i>Colchicum autumnale</i> L., 1753			R	
 Colchique d'automne, Safran des prés				
 <i>Convallaria majalis</i> L., 1753			R	
 Muguet, Clochette des bois				
 <i>Coronilla emerus</i> L., 1753			R	BFC
 Coronille faux-séné, Coronille abrisseau				
 <i>Coronilla vaginalis</i> Lam., 1786			R	
 Coronille engainée				
 <i>Corylus avellana</i> L., 1753			R	
 Noisetier, Avelinier				
 <i>Cotoneaster integririmus</i> Medik., 1793	Fernez Y., Vuilleminot M., Fernez T.	2007 2007	R	LR
 Cotonéaster vulgaire, Cotonéaster sauvage				
 <i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl., 1822			R	
 Cotonéaster tomenteux, Cotonéaster des monts Nébrodes				
 <i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775			R	
 Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai				
 <i>Crataegus oxyacantha</i> L., 1754			R	
 Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai				
 <i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch., 1864			R	
 Crépeide molle, Crépis mou				
 <i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench, 1794			R	BFC
 Crépeide des marais				
 <i>Crocus vernus</i> (L.) Hill, 1765	Fernez T., Duytschever F., Dufflo C.	2010	R	
 Crocus de printemps, Crocus printanier, Crocus de Naples, Crocus blanc				
 <i>Gynoglossum officinale</i> L., 1753			R	
 Gynoglosse officinale				
 <i>Gynosurus cristatus</i> L., 1753			R	
 Crételle				
 <i>Dactylis glomerata</i> L., 1753			R	
 Dactyle aggloméré, Piec-de-poule				
 <i>Daphne mezereum</i> L., 1753			R	
 Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil				
 <i>Daucus carota</i> L., 1753			R	
 Carotte sauvage, Daucus carotte				
 <i>Dentaria digitata</i> Lam., 1786			R	
 Cresson des bois, Dentaïre digitée				
 <i>Dentaria pinnata</i> Lam., 1786			R	
 Dentaïre pennée				
 <i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812			R	
 Canche cespiteuse, Canche des				

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 champs			R	
 <i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin., 1836			R	
 Foin tortueux			R	
 <i>Dianthus caryophyllus</i> L., 1753			R	
 Oeillet giroflée			R	
 <i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe ex Willd., 1809			R	
 Oeillet sylvestre			R	
 <i>Digitalis lutea</i> L., 1753			R	
 Digitale jaune			R	
 <i>Draba aizoides</i> L., 1767			R	LR
 Drave Faux Aizoon			R	
 <i>Elymus europaeus</i> L., 1767			R	
 Orge des bois, Hordélyme d'Europe			R	
 <i>Epilobium angustifolium</i> L., 1753			R	
 Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine			R	
 <i>Epilobium montanum</i> L., 1753			R	
 Épilobe des montagnes			R	
 <i>Epilobium trigonum</i> Schrank, 1789			R	
 Épilobe des Alpes, Épilobe alpestre			R	
 <i>Epipactis atropurpurea</i> Raf., 1810			R	
 Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helleborine rouge			R	
 <i>Epipactis latifolia</i> All., 1785			R	
 Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles			R	
 <i>Erinus alpinus</i> L., 1753			R	
 Érine des Alpes			R	
 <i>Erysimum decumbens</i> (Schleich. ex Willd.) Dennst., 1820			R	
 Vêlar jaune pâle, Vêlar jaunâtre			R	
 <i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753			R	
 Euphorbe des bois, Herbe à la faux			R	
 <i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753			R	
 Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès			R	
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753			R	
Euphorbe douce			R	
<i>Euphorbia verrucosa</i> auct. non L., 1753			R	
Euphorbe verruqueuse			R	
<i>Euphrasia rostkoviana</i> Hayne, 1825			R	
Euphrase des champs			R	
<i>Euphrasia rostkoviana</i> subsp. <i>campestris</i> (Jord.) Hayek, 1913			R	
Euphrase des champs			R	LR
<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck, 1794			R	
Euphrase de Salzbouurg			R	
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753			R	
Hêtre, Hêtre commun, Fouteau			R	
<i>Festuca arundinacea</i> Schreb., 1771			R	
Fétuque Roseau			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Festuca curvula</i> Gaudin, 1811			R	
 Fétuque lisse			R	
 <i>Festuca gigantea</i> (L.) Vill., 1787			R	
 Fétuque géante			R	
 <i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809			R	
 Fétuque de Léman			R	
 <i>Festuca ovina</i> L., 1753			R	
 Fétuque des moutons			R	
 <i>Festuca pratensis</i> Huds., 1762			R	
 Fétuque des prés			R	
 <i>Festuca rubra</i> L., 1753			R	
 Fétuque rouge			R	
 <i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879			R	
 Reine des prés, Spirée Ulmaire			R	
 <i>Fragaria vesca</i> L., 1753			R	
 Fraisier sauvage, Fraisier des bois			R	
 <i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753			R	
 Frêne élevé, Frêne commun			R	
 <i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753			R	
 Galeopsis tétrahit, Ortie royale			R	
 <i>Gallium anisophyllum</i> Vill., 1779			R	
 Gailliet à feuilles inégales			R	
 <i>Gallium mollugo</i> L., 1753			R	
 Gailliet commun, Gailliet Mollugine			R	
 <i>Gallium pumilum</i> Murray, 1770			R	
 Gailliet rude			R	
 <i>Genista tinctoria</i> L., 1753			R	
 Genêt des teinturiers, Petit Genêt			R	
 <i>Genistella sagittalis</i> (L.) Gams, 1923			R	
 Genêt ailé, Genistrolle			R	
 <i>Gentiana campestris</i> L., 1753			R	
Gentianelle des champs, Gentiane champêtre			R	BFC
<i>Gentiana ciliata</i> L., 1753			R	
Gentiane ciliée			R	
<i>Gentiana lutea</i> L., 1753			R	
Gentiane jaune			R	
<i>Gentiana verna</i> L., 1753			R	
Gentiane printanière			R	
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753			R	
Herbe à Robert			R	
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753			R	
Géranium des bois, Pied-de-perdrix			R	
<i>Geum rivale</i> L., 1753			R	LR
Benoîte des ruisseaux			R	
<i>Geum urbanum</i> L., 1753			R	
Benoîte commune, Herbe de saint Benoît			R	
<i>Globularia cordifolia</i> L., 1753			R	
Globulaire à feuilles cordées, Veuve-céleste			R	
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Fausse monardella, Orchis moucheron, Orchis moustique			R	
Hedera helix L., 1753 Lierre grimpant, Herbe de saint Jean			R	
Helianthemum grandiflorum (Scop.) DC., 1805 Hélianthème jaune, Hélianthème commun			R	
Helianthemum obscurum Pers., 1806			R	
Helleborus foetidus L., 1753 Hellebore féide, Pied-de-griffon			R	
Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier, 1895 Berce du Caucase, Berce de Mantegazzi			R	
Heracleum sphondylium L., 1753 Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce			R	
Hieracium amplexicaule L., 1753 Epervière amplexicaule			R	
Hieracium juranum Fr., 1848 Epervière			R	
Hieracium murorum L., 1753 Epervière des murs			R	
Hieracium umbellatum L., 1753 Epervière en ombelle, Accipitrine			R	
Hippocrepis comosa L., 1753 Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval			R	
Holcus lanatus L., 1753 Houque laineuse, Blanchard			R	
Hypericum maculatum Crantz, 1763 Millepertuis maculé, Millepertuis taché			R	LR
Hypericum perforatum L., 1753 Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean			R	
Ilex aquifolium L., 1753 Houx			R	
Inula salicina L., 1753 Inule à feuilles de saule			R	
Juncus conglomeratus L., 1753 Jonc aggloméré			R	
Juncus glaucus Ehrh. ex Sibth., 1794 Jonc glauque			R	
Juniperus communis L., 1753 Genévrier commun, Peteron			R	
Kerneria saxatilis (L.) Sweet, 1827 Kernera des rochers			R	
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828 Knautie des champs, Oreille-d'âne			R	
Knautia sylvatica sensu H.J. Coste, 1903 non Reichard Knautie à feuilles de Cardère			R	LR
Koeleria cristata (L.) Bertol., 1819			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelerie fausse Fléole			R	
Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv., 1812 Koelerie pyramidale			R	
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759 Lamier jaune, Lamier Galeobdolon			R	
Laserpitium latifolium L., 1753 Laser à feuilles larges, Laser blanc			R	
Laserpitium siler L., 1753 Laser siler, Sermontain			R	
Lathyrus pratensis L., 1753 Gesse des prés			R	
Lathyrus vernus (L.) Bernh., 1800 Gesse printanière, Orobe printanier			R	
Leontodon hispidus L., 1753 Liondent hispide			R	
Lilium martagon L., 1753 Lis martagon, Lis de Catherine			R	
Linaria vulgaris Mill., 1768 Linaire commune			R	
Linum catharticum L., 1753 Lin purgatif			R	
Lithospermum officinale L., 1753 Grémil officinal, Herbe aux perles			R	
Lolium perenne L., 1753 Ivraie vivace			R	
Lonicera alpigena L., 1753 Chèvrefeuille alpin			R	
Lonicera nigra L., 1753 Chèvrefeuille noire, Camérisier noir			R	
Lonicera periclymenum L., 1753 Chèvrefeuille des bois, Cranquillier			R	
Lonicera xylosteum L., 1753 Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies			R	
Lotus corniculatus L., 1753 Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée			R	
Luzula campestris (L.) DC., 1805 Luzule champêtre			R	
Luzula flavescens (Host) Gaudin, 1811 Luzule jaunâtre			R	
Luzula pilosa (L.) Willd., 1809 Luzule de printemps, Luzule printanière			R	
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811 Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches			R	
Lysimachia nemorum L., 1753 Lysimaque des bois, Mouron jaune			R	
Maianthemum bifolium (L.) F. W. Schmidt, 1794			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Petit muguet à deux feuilles, Malanthème à deux feuilles, Petit muguet à deux fleurs			R	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753 Luzerne lupuline, Minette			R	
<i>Melampyrum nemorosum</i> L., 1753			R	
<i>Melampyrum sylvaticum</i> L., 1753 Melampyre sylvatique			R	
<i>Melandrium sylvestre</i> (Schkuhr) Röhl., 1812 Compagnon rouge, Robinet rouge			R	
<i>Melica nutans</i> L., 1753 Mélique penchée			R	
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779 Mélique uniflore			R	
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753 Menthe des champs			R	
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753 Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes			R	
<i>Meum athamanticum</i> Jacq., 1776 Fenouil des Alpes, Fenouil de montagne	Guinchard P	2006 2006	R	
<i>Milium effusum</i> L., 1753 Millet diffus, Lillet étalé, Millet sauvage			R	
<i>Moehringia muscosa</i> L., 1753 Moehringie mousse			R	
<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort., 1827 Pendrille			R	
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791 Myosotis des forêts			R	
<i>Narcissus poeticus</i> L., 1753 Narcisse des poètes	Guinchard P.	2006	R	BFC
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753 Jonquille des bois			R	
<i>Nardus stricta</i> L., 1753 Nard raide, Poi-de-bouc			R	
<i>Neotia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817 Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers			R	
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753 Bugrane épineuse, Arrête-boeuf			R	
<i>Orchis globosa</i> L., 1759 Orchis globuleux			R	
<i>Orchis maculata</i> L., 1753 Orchis maculé			R	
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755 Orchis mâle, Herbe à la couleuvre			R	
<i>Orchis morio</i> L., 1753 Orchis bouffon			R	
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753 Origan commun			R	
<i>Orabanche laserpitii-sileris</i> Reut. ex			R	LR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
Jord., 1846 Orabanche du Sermontain			R	LR
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753 Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia			R	
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753 Parisetite à quatre feuilles, Étrangle loup			R	
<i>Parnassia palustris</i> L., 1753 Parnassie des marais, Hépatique blanche			R	
<i>Phleum alpinum</i> L., 1753 Fleole des Alpes			R	
<i>Phleum pratense</i> L., 1753 Fleole des prés			R	
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753 Raiponce orbiculaire			R	
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753 Raiponce en épi			R	
<i>Picea excelsa</i> Link, 1841 Épicéa commun, Sérente			R	
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762 Grand boucage			R	
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753 Petit boucage, Persil de Bouc			R	
<i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753 Grassette commune, Grassette vulgaire	CBFC	2006 2007	R	BFC
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753 Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures			R	
<i>Plantago media</i> L., 1753 Plantain moyen			R	
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817 Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches			R	
<i>Poa alpina</i> L., 1753 Pâturin des Alpes			R	
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753 Pâturin des bois, Pâturin des forêts			R	
<i>Poa pratensis</i> L., 1753 Pâturin des prés			R	
<i>Polygala alpestris</i> Rchb., 1823 Polygale alpestre, Polygala alpestre			R	
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797 Polygala à feuilles de serpolet, Polygala couché			R	
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753 Polygala commun, Polygala vulgaire			R	
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785 Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore			R	
<i>Polygonatum verticillatum</i> (L.) All.,			R	BFC
			R	LR

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
1785 Sceau de Salomon verticillé, Muguet verticillé			R	BFC LR
<i>Polygonum bistorta</i> L. Langue de B?uf			R	
<i>Polygonum viviparum</i> L., 1753 Renouée vivipare			R	LR
<i>Populus tremula</i> L., 1753 Peuplier Tremble			R	
<i>Potamogeton pectinatus</i> L., 1753 Potamo? de Suisse			R	
<i>Potentilla aurea</i> L., 1756 Potentille dorée			R	LR
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897 Potentille de Crantz			R	
<i>Potentilla fragariastrum</i> Ehrh., 1792 Potentille faux fraiser, Potentille stérile			R	
<i>Potentilla tormentilla</i> Neck., 1770 Potentille tomentille			R	
<i>Potentilla verna</i> sensu L., 1753 Potentille à grandes fleurs			R	
<i>Prenanthes purpurea</i> L., 1753 Préanthe pourpre, Préanathès			R	BFC LR
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765 Primevère élevée, Coucou des bois			R	
<i>Primula officinalis</i> Hill, 1765 Coucou, Primevère officinale, Brérelle			R	
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753 Brunelle commune, Herbe au charpentier			R	
<i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753 Pyrole à feuilles rondes, Pirole à feuilles rondes	Vuilleminot M., Fenez T.	1961 2007	R	LR
<i>Pyrola secunda</i> L., 1753 Pirole unilatérale			RI	
<i>Pyrus malus</i> L., 1753 Pommier sauvage, Boquetier			R	
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L., 1753 Renoncule à feuilles d'aconit			R	
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753 Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre			R	
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753 Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or			R	
<i>Ranunculus breynius</i> Crantz, 1763 Renoncule des bois, Renoncule de Breyn			R	
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753 Renoncule bulbeuse			R	
<i>Ranunculus lanuginosus</i> L., 1753 Renoncule lanueuse			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
<i>Ranunculus plataniifolius</i> L., 1767 Renoncule à feuilles de platane			R	LR
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753 Renoncule rampante			R	
<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753 Nerprun des Alpes			R	
<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777 Rhinanthe velu, Rhinanth Crête-de-coq			R	
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756 Petit cocriste, Petit Rhinanth			R	
<i>Ribes alpinum</i> L., 1753 Grosellier des Alpes			R	
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753 Grosellier rouge, Grosellier à grappes			R	
<i>Ribes uva-crispa</i> L., 1753 Grosellier à maquereaux			R	
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762 Rosier des champs, Rosier rampant			R	
<i>Rosa canina</i> L., 1753 Rosier des chiens, Rosier des haies			R	
<i>Rosa pendulina</i> L., 1753 Rosier des Alpes			R	
<i>Rosa pimpinellifolia</i> L., 1759 Rosier à feuilles de Boucage			R	
<i>Rosa rubrifolia</i> Vill., 1788 Rosier des Vosges, Rosier glauque			R	
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753 Framboisier			R	
<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753 Ronce des rochers			R	
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753 Oseille des prés, Rumex oseille			R	
<i>Rumex arifolius</i> All., 1773 Rumex alpestre			R	
<i>Rumex scutellatus</i> L., 1753 Oseille ronde			R	
<i>Salix caprea</i> L., 1753 Saule marsault, Saule des chèvres			R	
<i>Salix cinerea</i> L., 1753 Saule cendré			R	
<i>Salix grandifolia</i> Ser., 1815 Saule appendiculé, Saule a grandes feuilles			R	
<i>Salix retusa</i> L., 1759 Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	Vuilleminot M., Fenez T.	2007 2007	R	LR
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753 Sauge des prés, Sauge commune			R	
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753 Sureau noir, Sampéquier			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Sambucus racemosa</i> L., 1753 Sureau à grappes, Sureau de montagne			R	
 <i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771 Pimpinelle à fruits réticulés			R	
 <i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753 Grande pimprenelle, Sanguisorbe, Sanguisorbe officinale, Pimpinelle officinale			R	
 <i>Sanicula europaea</i> L., 1753 Sanicle d'Europe, Herbe aux chènes			R	
 <i>Saxifraga aizoon</i> Jacq., 1778 Saxifrage aizoon			R	
 <i>Saxifraga rotundifolia</i> L., 1753 Saxifrage à feuilles rondes			R	
 <i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753 Scabieuse colombaire			R	
 <i>Scabiosa lucida</i> Vill., 1779 Scabieuse luisante			R	
 <i>Scilla bifolia</i> L., 1753 Scille à deux feuilles, Étoile bleue			R	
 <i>Sedum acre</i> L., 1753 Poivre de muraille, Orpin acre			R	
 <i>Sedum album</i> L., 1753 Orpin blanc			R	
 <i>Seseli libanotis</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824 Libanotis			R	
 <i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763 Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue			R	
 <i>Silene inflata</i> Sm., 1800 Tapotte			R	
 <i>Silene nutans</i> L., 1753 Silène nutans, Silène penché			R	
 <i>Solidago alpestris</i> Waldst. & Kit., 1803 Petite Vergé-d'or			R	
 <i>Solidago virgaurea</i> L., 1753 Solidage verge d'or, Herbe des Juifs			R	
 <i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>minuta</i> (L.) Arcang., 1882 Petite Vergé-d'or	Ferrez Y., Vuilleminot M., Fernez T.	2006 2007	R	
 <i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763			R	
 <i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753 Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage			R	
 <i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz, 1763 Sorbier petit néflier, Sorbier nain			R	
 <i>Sorbus mougeotii</i> Soy.-Will. & Godr., 1858 Alisier de Mougeot, Sorbier de Mougeot			R	
 <i>Stachys alpina</i> L., 1753 Épiaire des Alpes			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
 <i>Stachys sylvatica</i> L., 1753 Épiaire des bois, Ortie à crapauds			R	
 <i>Stellaria holostea</i> L., 1753 Stellaire holostée			R	
 <i>Stellaria nemorum</i> L., 1753 Stellaire des bois			R	
 <i>Succisa praemorsa</i> Asch., 1864 Succisè des prés, Herbe du Diable			R	
 <i>Tamus communis</i> L., 1753 Sceau de Notre Dame			R	
 <i>Taraxacum officinale</i> Weber, 1780 Pissenlit			R	
 <i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753 Germandrée petit-chêne, Chénette			R	
 <i>Teucrium montanum</i> L., 1753 Germandrée des montagnes			R	
 <i>Thalictrum aquilegifolium</i> L., 1753 Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse			R	
 <i>Thalictrum minus</i> L., 1753 Pettit pigamon, Pigamon mineur, Pigamon des dunes			R	
 <i>Thesium alpinum</i> L., 1753 Thésion des Alpes, Thésion des Alpes			R	LR
 <i>Thesium pratense</i> Ehrh. ex Schrad., 1790 Thésium des Pyrénées			R	
 <i>Thlaspi sylvestre</i> Jord., 1846 Tabouret bleutéire			R	BFC
 <i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890 Thym à pilosité variable			R	
 <i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824 Thym précoce, Serpolet couchet			R	
 <i>Thymus serpyllum</i> L., 1753 Serpolet à feuilles étroites, Thym Serpolet			R	LR
 <i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753 Salsifis des prés			R	
 <i>Trifolium montanum</i> L., 1753 Trèfle des montagnes			R	
 <i>Trifolium pratense</i> L., 1753 Trèfle des prés, Trèfle violet			R	
 <i>Trifolium repens</i> L., 1753 Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande			R	
 <i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812 Trisète commune, Avoine dorée			R	
 <i>Trollius europaeus</i> L., 1753 Trolle d'Europe			R	
 <i>Tussilago farfara</i> L., 1753 Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
<i>Ulmus scabra</i> Mill., 1768 Orme glabre			R	
<i>Urtica dioica</i> L., 1753 Ortie dioïque, Grande ortie			R	
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753 Myrtille, Maurette			R	
<i>Vaccinium uliginosum</i> L., 1753 Airelle des marais, Orcette			R	
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L., 1753 Airelle rouge, vigne du mont Ida			R	LR
<i>Valeriana dioica</i> L., 1753 Valériane dioïque			R	
<i>Valeriana montana</i> L., 1753 Valériane des montagnes			R	
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753 Valériane officinale, Valériane des collines			R	
<i>Veratrum album</i> L., 1753 Vérâtre blanc, Varaïre			R	
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753 Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux			R	
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753 Véronique petit chêne, Fausse Gernandrée			R	
<i>Veronica fruticulosa</i> L., 1762 Véronique sous-ligneuse, Véronique ligneuse	Vuillemenot M., Férnez T.	2007	R	
<i>Veronica montana</i> L., 1755 Véronique des montagnes			R	
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753 Véronique officinale, Herbe aux ladres			R	
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753 Véronique à feuilles de serpolet			R	
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753 Viome mandonne			R	
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753 Viome obier, Viome aquatique			R	
<i>Vicia cracca</i> L., 1753 Vesce cracca, Jarosse			R	
<i>Vicia sepium</i> L., 1753 Vesce des haies			R	
<i>Vincetoxicum officinale</i> Moench, 1794 Dompte-venin			R	
<i>Viola canina</i> L., 1753 Violette des chiens			R	
<i>Viola hirta</i> L., 1753 Violette hérissée			R	
<i>Viola rupestris</i> F.W.Schmidt, 1791 Violette des sables, Violette rupestre, Violette des rochers			R	BFC LR
<i>Viola silvestris</i> auct. Violette des bois, Violette de Reichenbach			R	

Nom de l'espèce	Dernier Observateur	Date obs.	Statut bio.	Protection
<i>Polygala amara</i>			RI	
Préridophytes				
<i>Aspidium aculeatum</i> (L.) Sw., 1802 Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons			R	
<i>Aspidium lonchitis</i> (L.) Sw., 1802 Polystic lonchyte, Polystic en fer de lance			R	LR
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753 Doradille rue des murailles, Rue des murailles			R	
<i>Asplenium viride</i> Huds., 1762 Doradille verte, Asplénium à pétiole vert			R	
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799 Fougère femelle, Polypode femelle			R	
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805 Cystopteris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc			R	
<i>Dryopteris roboritana</i> (Hoffm.) C.Chr., 1905 Polypode du calcaire			R	LR
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753 Prêle des champs, Queue-de-renard			R	
<i>Equisetum sylvaticum</i> L., 1753 Prêle des bois			R	BFC LR
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753 Régisse des bois, Polypode vulgaire			R	
<i>Polystichum filix-mas</i> (L.) Roth, 1799 Fougère mâle			R	
<i>Scolopendrium vulgare</i> Sm., 1793 Scolopendre, Scolopendre officinale			R	
<i>Selaginella selaginoides</i> (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart., 1829 Selaginelle fausse selaginelle, Selaginelle épineuse	Férnez T.	2007 2007	R	LR
Reptiles				
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758 Orvet fragile (L.)	Obs Natu la Base	2011 2011	RI	FR
<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758 Lézard des souches (Le)	Obs Natu la Base	1993 1993	RI	FR
<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787 Lézard vivipare (Le)			R	FR LR
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823) Lézard vivipare (Le)	Obs Natu la Base	1988 2012	RI	FR LR

légende :

an. obs - année de première et de dernière observation
Statut bio - statut biologique : R - reproduction certaine ou probable, RI - reproduction indéterminée, P - Passage ou migration, H - Hivernage, séjour hors période de reproduction
Protection :EU - protection européenne (ex : directive habitat / directive oiseau), FR - Protection nationale, BFC - Protection régionale, LR - inscription sur liste rouge régionale Vulnérable, En danger ou En Danger Critique
Pour plus d'information voir la fiche INPN

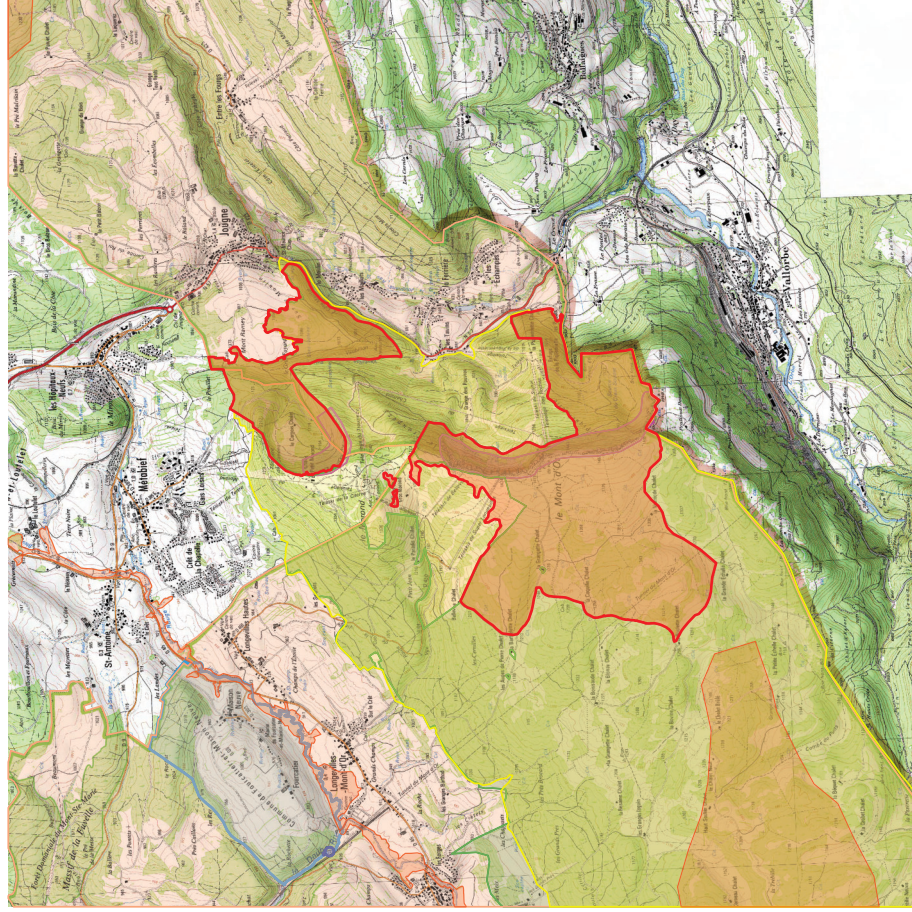
SOURCES

Nature de la source	Année	Auteur
Le percement du mont-d'Or, les conséquences hydrographiques et économiques. In la Franche-Comté à Paris", 15 p. Besançon.		Fournier E
Informateur		Vuillemenot M. et Fernez T.
Herborisation au mont-d'Or du Jura (14 juin 1932). Bull. soc. bot. fr., 79, pp. 804 - 809	1932	Genty P
Informateur		Pierrat V.
Informateur	2007	Fernez T.
Informateur	2006	Guinchard P.
Informateur	2010	Fernez T., Duytschrever F., Duflo C.
Informateur	2007	Ferrez Y., Vuillemenot M., Fernez T.
Prospection des oiseaux rupestres et des corniches calcaires jurassiennes: Doubs, Jura, Ain.	2011	Groupe Pèlerin Jura
Etude sur la biologie, l'écologie et la répartition dans le Jura de Parnassius apollo L. (Lepidoptera : Papilionidae). Mémoire de DEA, académie d'Aix-Marseille, 29p + annexes et planches.	1995	Cosson E.
Remarques sur une herborisation au mont-d'Or; Bull. soc. hist. nat. du Pays de Montbéliard, pp. 9 - 11.		Maillet P
Informateur		Millet P.
Sortie au mont-d'Or et au lac de Remoray. Compte-rendu de l'excursion de la SHNPM le 18 juin 1978, 7 p.	1978	SHNPM
Les forêts résineuses du Haut-Doubs. Bulletin trimestriel de la société forestière de franche-Comté et des provinces de l'Est.XXV, 1ère partie n°5(1948) - 2ème partie n°12 (1949)	1949	Turc
Typologie des habitats du site Natura 2000 « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol » et test cartographique. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté, Conseil Général du Doubs, Union Européenne. 271 p + annexes	2007	Fernez T., Guinchard P. et M.
Les sites botaniques remarquables du Doubs. Labo de Phyto Besançon, Bull Univers	1976	DIDIER B.
Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique, Turriers, Naturalia Publications. 310 p.	2001	Ferrez Y., Prost J.-F., André M., Carteron M., Millet P., Piguet A. et Vadam J.-C.
Informateur		Fernez T.
Informateur		Ferrez Y.
Informateur		Dehondt F., Vuillemenot M.
Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol (FR4301290) et Combes Derniers (FR4301281) : études ornithologiques. PNR Haut Jura, DREAL Franche-Comté, Union Européenne	2011	Maas S., Leducq I. et David A.

Nature de la source	Année	Auteur
Etude de l'avifaune nicheuse d'une partie du bassin versant du Doubs : le massif du Mont-d'Or. Publication du Cuver, 3, Besançon, pp. 136 - 155.		Bloc A., Racamier Ph et Laibe D
Mont-d'Or et Faucille, La Nature, n°2074. Ed Masson, Paris, 197 p.		Fournier E
Informateur	2003	Prot J.-M.
Informateur	2014	Guinchard C. - ONCFS
L'hydrologie du mont-d'Or (Doubs). Comptes-rendus sommaires des séances de la société géologique de France, 8 Novembre 1915. pp. 114.	1915	Fournier E
Sortie botanique au Mont-d'Or (n) le 23 juin 1969. Bull. soc. hist. nat. du Pays de Montbéliard pp. 5 - 9.	1969	Antony C
Projet d'aménagement des remontées mécaniques et des pistes de la station de Métabief mont-d'Or. Etude d'impact effectuée par le syndicat mixte pour l'aménagement, le développement et l'exploitation touristique du Mont-d'Or. 105p. + annexes (97 p.).		Collectif
Informateur	0	CBFC
Informateur		Monneret R.-J.
Les pelouses des Festuco-Brometea : d'un exemple régional à une vision eurosibérienne. Etude phytosociologique et phytogéographique. Thèse Univ. Besançon : 424 p.	1987	Royer J. M.
Informateur		Philippe M.
Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté - Androsace lactea L., Conservatoire botanique de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté et Conseil Régional de Franche-Comté, 11p.	2007	Vuillemenot M.
Informateur		CBNFC-ORI
Informateur	2007	Vuillemenot M., Fernez T.
Informateur		Dehondt F.
Informateur		Vuillemenot M.
Informateur		Obs Natu la Base
Informateur	2006	Guinchard M.
Informateur		André M.
Informateur		Groupe Pèlerin Jura
Informateur		Bourgogne J.
Informateur		Duflo C.
Herborisation au Mont d'Or. Bull. soc. hist. nat. du Doubs, 54, pp 63 - 72		Tronchet A et Quantin A
Essai sur la géographie physique, le climat, l'histoire naturelle du département du Doubs ; tome second.	1810	Girod de Chantrans J.
Observations sur les cavités souterraines et sur l'hydrologie su massif du Mont d'Or (Jura). Bull. soc. geol. France, 4ème série, T. XV, pp. 277 -		Collot L, Kilian W et Zurcher Ph

Nature de la source	Année	Auteur
286. Paris		Collot L, Kilian W et Zurcher Ph
Informateur		Montadert M.
Informateur	2006	Guinchard P
Informateur	0	Maradan J-F, OPIE
Informateur	2007	Dehondt F., Fernez T., Guinchard P. et M. et Vuillemenot M.
Informateur	2004	Weidmann J.-C.
Informateur		Maas S.
Informateur	2002	Weidmann JC

Numéros national : 430002753



0 0.5 1 1.5 2 2.5 km

Source :
© IGN-BDCARTO
© DREAL Bourgogne-Franche-Comté SBEP

ZNIEFF I
ZNIEFF I périphériques
ZNIEFF II
PNR
N2000 ZSC
N2000 ZPS
APPB
Site Classé
Site Inscrit

*Il s'agit d'une carte avec des éléments interactifs, utiliser le volet
"calque" de votre lecteur de pdf pour interagir.*

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des sites remarquables par leur diversité biologique et paysagère ; ils sont valorisés et/ou gérés par le Département du Doubs en partenariat avec les acteurs des territoires. Seuls des sites remarquables pour leur patrimoine environnemental (des paysages, une faune, une flore rares ou représentatifs de notre région) et ouverts au public (excepté en cas d'extrême fragilité du milieu) peuvent être considérés comme Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le Massif du Mont d'Or répond aux critères des ENS départementaux : la mission du Département, aux côtés du Syndicat Mixte du Mont d'Or, est d'élaborer un plan de gestion à partir d'un diagnostic afin de mettre en œuvre un programme de protection et de valorisation du site, avec pour objectif de sensibiliser les visiteurs aux fragilités des milieux naturels. Ce topo-guide a été élaboré afin de proposer 2 itinéraires de randonnée pédestre au départ du Lac du Morond où l'Espace Découverte du Mont d'Or vous accueille toute l'année pour un résumé en images des richesses du massif.

Christine BOUQUIN
Présidente du Département
du Doubs

Philippe ALPY
Président du Syndicat
Mixte du Mont d'Or

Espace Naturel Sensible du Mont d'Or

Au cœur des montagnes du Jura, le Mont d'Or présente sa belle falaise face au soleil levant. Moins élevé que ses voisins suisses (Chasseron, Suchet) pointant à environ 1600m, le sommet du Mont d'Or attire tout autant les promeneurs : c'est un formidable promontoire pour admirer les Alpes.

Lieu touristique mais aussi lieu culturel et naturel majeur de Franche-Comté, le Mont d'Or réunit sur son massif des atouts d'une grande richesse.

Conscients des forces du site mais aussi des menaces qui pèsent sur certains milieux, le Conseil départemental du Doubs et le Syndicat Mixte du Mont d'Or ont engagé une démarche de préservation et de promotion de cet environnement exceptionnel.

L'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or a vocation à concilier toutes les activités humaines avec les sensibilités environnementales. Il s'agit d'une démarche volontaire qui intègre les réglementations environnementales et encourage les évolutions de pratique tout en gardant vivace la culture montagnarde locale ■





A Le Mont d'Or - le pré-bois

Le Massif du Mont d'Or est une montagne du Jura qui culmine à 1 463 m. Le relief tourmenté du massif, caractéristique d'un relief karstique, combiné à la variation d'altitude, accueille une véritable mosaïque de sols qui abrite une grande diversité écologique.

Cette montagne est pourtant façonnée par l'homme depuis plus de 2 000 ans. D'ailleurs, « d'Or » aurait pour origine le mot celtique « dor » qui désigne la montagne.

Les paysages du Mont d'Or ont donc évolué au cours du temps : passant d'une déforestation quasi-totale au milieu du XIX^e siècle suite à l'exploitation du minerai de fer local (la limonite du Valanginien) à une organisation agricole et sylvicole liée à l'économie fromagère actuelle (système des fruitières). Les hêtres et les épicéas sont les arbres les plus nombreux sur le Massif du Mont d'Or. Au cœur des clairières, la grande gentiane ou gentiane jaune, fleurit à côté de son rival toxique : le vérate (dont les feuilles sont alternes

et duveteuses en-dessous). La racine de la grande gentiane est utilisée dans la fabrication d'alcool et de liqueurs. Le plateau sommital du Mont d'Or (la crête) est recouvert par des pelouses d'altitude qui constituent un véritable « jardin botanique ». Certaines stations de fleurs sont d'ailleurs rares pour le Massif du Jura (comme la pulsatille des Alpes).

Dès lors, les activités humaines doivent porter une attention très particulière à cette biodiversité : station de ski, agriculteurs et exploitants forestiers

sont concernés par cette richesse et adaptent leurs pratiques.

L'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or a vocation à aider les gens de la montagne à adapter leurs pratiques mais aussi à protéger ses habitats très sensibles : marcheurs, prenez garde à ne pas vous écarter des sentiers et ne cueillez pas les fleurs que vous voyez. Plusieurs sont réglementairement protégées, les cueillir vous expose à des poursuites ■



B La forêt de pente - la falaise

La forêt de pente s'accroche aux éboulis : les hêtres, majoritaires, tordent leurs troncs pour ensuite retrouver un port vertical qui leur permet de pousser. Cette forêt est difficile d'accès : elle est peu exploitée par l'homme et constitue pour la faune un refuge très apprécié : chamois, chevreuil et bien sûr le lynx, roi de la forêt !

Cette forêt participe à la stabilité des sols et limite les éboulements de pierres et les glissements de terrain. En hiver, elle subit des chutes de corniches de neige et de glace : les arbres se cassent et se déracinent.

La falaise du Mont d'Or est un anticlinal : elle s'est formée suite à l'accident géologique de Vallorbe, conséquence de la poussée tectonique créée par la formation des Alpes, il y a plus de 10 millions d'années.

Cette falaise calcaire fait partie des formations karstiques classiques : le calcaire faillé subit les effets de la température. Le phénomène de gel/dégel facilite la fracturation de la roche et occasionne ainsi de très nombreuses chutes de pierres à la fin de l'hiver et au printemps.

Cet habitat apparemment hostile est pourtant un refuge très apprécié d'une flore et d'une faune exceptionnelles. Les chamois s'y nourrissent dès la fonte des neiges et de grands oiseaux majestueux y ont élu domicile : le Hibou Grand Duc, le Faucon Pèlerin, le Grand Corbeau, ...

Cette falaise fait l'objet d'une protection réglementaire renforcée au titre d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Les activités y sont très réglementées ■

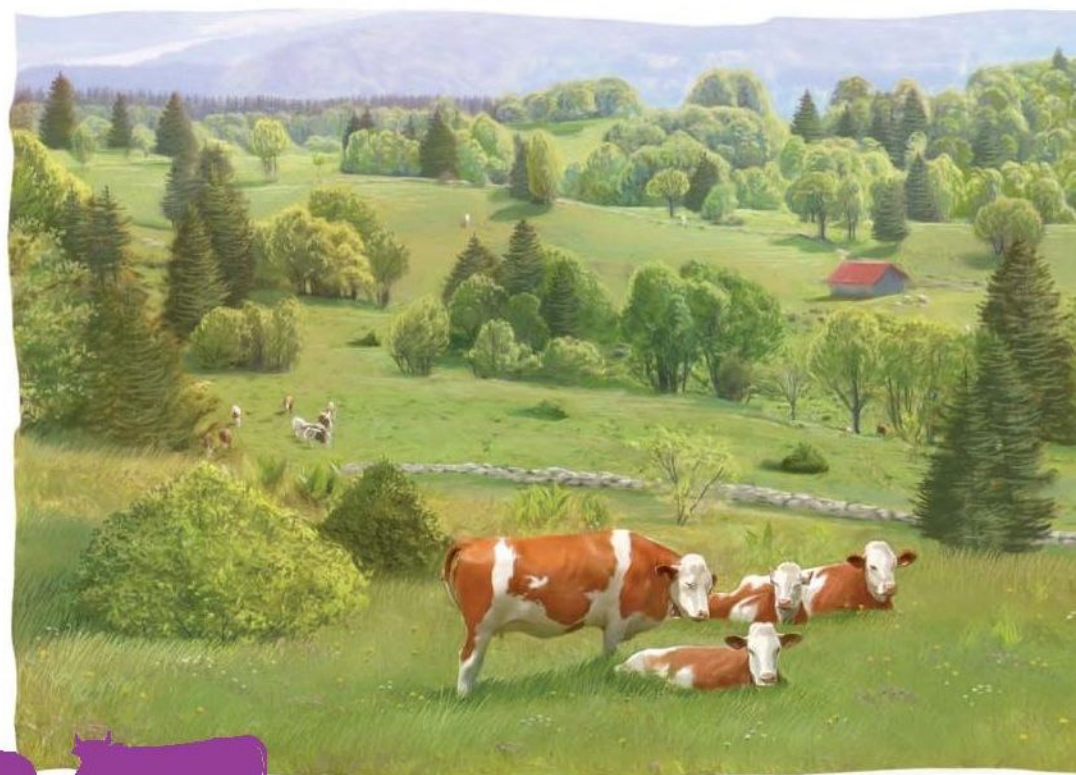
C L'alpage

Le Mont d'Or est également un vaste espace propice au pastoralisme. Les vaches de race Montbéliarde, essentiellement des génisses, paissent entre la fin mai et la fin septembre. Mais le lait n'est plus produit en altitude, dans les nombreuses fermes d'alpage qui marquent le paysage : les vaches laitières sont gardées dans les vallées et le lait est collecté pour approvisionner les fromageries où il est transformé en fromage.

Le massif se situe dans les périmètres des Appellations d'Origine Protégée

de fameux fromages : le Comté, le Morbier et le très local Mont d'Or, blotti dans sa boîte en sangle d'épicéa.

La principale difficulté du pastoralisme est l'approvisionnement en eau. Malgré d'importantes précipitations, l'eau ne reste pas en surface. Le karst, une roche calcaire faillée, laisse en effet passer l'eau de pluie jusque dans le cœur de la montagne. Si le Mont d'Or est un vaste réservoir d'eau, des citernes de récupération ont dû être construites pour que les vaches puissent s'abreuver en surface ■





natura

MASSIF DU MONT D'OR, DU NOIRMONT ET DU RISOL

Département du Doubs

Altitudes : 877 – 1463 m

Surface indicative : 10 364 ha

Références : FR4301290

FR4312001

11 communes concernées

Chapelle-des-Bois	Mouthe
Chaux-Neuve	Petite-Chaux
Gellin	Rochejean
Jougne	Sarrageois
Les Longevilles-Mont-d'Or	Les Villedieu
Métabief	

NATURE DU SITE

Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Forêts – Habitats rocheux.

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Ce massif forestier couvre les flancs de l'anticlinal du Mont d'Or qui se prolonge au sud par le Risoux et le Mont Noir. Au nord, côté suisse, entre le Morond (1419 m) et le Mont d'Or (1461 m), la ligne de crête est tranchée par les falaises de l'accident de Vallorbe. A partir du Mont d'Or, ces falaises s'atténuent et la ligne de crête fait frontière ; elle se poursuit en contrebas, par un versant de pente généralement forte, jusqu'à la vallée de l'Orbe. Sur le rebord ouest, l'anticlinal surmonte le val de Mouthe dans lequel le Doubs s'écoule au sein d'une vallée tapissée par des alluvions glaciaires.

L'histoire et les pratiques agricoles ont façonné le paysage de ce secteur.

A l'origine, la forêt couvrait le val et les monts qui le dominent et c'est à partir des X^{ème} et XI^{ème} siècles qu'ont débuté les défrichements, tout d'abord dans la vallée, où les sols sont les plus profonds ; au XVI^{ème} siècle, cette vallée était totalement déboisée au profit des champs labourés et des prairies. Avec l'augmentation

progressive de la population rurale, a commencé la conquête des monts, dans un premier temps, par leur pied, proche des villages et utilisé comme herbage. Rapidement, le déboisement des hauts sommets et des combes isolées a accompagné l'installation des fermes d'alpage.

Cette période de défrichement s'est poursuivie durant les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, si bien qu'au XIX^{ème} la forêt ne couvrait plus que les pentes les plus raides et les secteurs où la roche affleure. Ailleurs, lorsque les sols restent relativement superficiels, prédomine le domaine des pâturages maigres ou pré-bois parsemés d'épicéas ; les prés et les pâturages sont établis sur les sols les plus profonds.

A partir du XVIII^{ème} siècle, le passage d'une économie vivrière à une économie marchande (production de lait et de fromage) va façonner le paysage actuel avec abandon progressif des terres labourées au profit des prairies permanentes et retour naturel de la forêt qui reconquiert ses anciens territoires (30 à 50 % du territoire des communes en un siècle).

Le relief tourmenté, caractéristique des zones calcaires (falaises, val, buttes, dolines, lapiaz...) engendre une mosaïque de sols très différents (rendzines, sols humocalciques*, sols lessivés, sols bruns,...). Ces derniers, conjugués au climat et aux interventions humaines, sont à l'origine d'une grande complexité de communautés végétales :

- ⇒ Le plateau sommital est recouvert par des **pelouses d'altitude à sésliérie bleue** qui servent de pâturage d'estive. Celle du Mont d'Or constitue un véritable "jardin botanique" où un impressionnant cortège de plantes subalpines* dont certaines ne sont présentes que sur ce seul site du Jura comtois (driade à huit pétales, millepertuis de Richer, pulsatile des Alpes, gentiane de Clusius).
- ⇒ Les corniches et falaises hébergent une végétation caractéristique : celles orientées vers le sud favorisent une flore liée à des sols secs et ensoleillés (flore xérophile*) avec l'aster des Alpes, par exemple.
- ⇒ On ne saurait clore cette présentation des milieux rocheux sans parler de l'éboulis situé au pied de la falaise du Mont d'Or. Il constitue un des plus beaux exemples présents en Franche-Comté à l'étage montagnard*. Aux quelques plantes herbacées hautement spécialisées des éboulis mobiles font suite, dans les parties plus stables, érables et sorbiers.
- ⇒ La **hêtraie-sapinière** occupe la majorité des zones forestières, sur les pentes moyennes et faibles entre 800 et 900 mètres d'altitude. Le peuplement est dominé par le sapin et l'épicéa, le hêtre étant souvent présent mais peu abondant. Le sous-bois, toujours frais, est particulièrement riche en espèces, avec une strate herbacée dominée par la fétuque des bois. En situation plus froide et sur éboulis plus ou moins grossiers, elle évolue vers la **hêtraie à adénostyle**.
- ⇒ Dans les secteurs de pente forte et en exposition froide, on rencontre une **hêtraie à dentaire** sur les éboulis fins. Les peuplements sont essentiellement constitués de feuillus (hêtre, frêne et érable sycomore). La strate herbacée, pauvre, est dominée par la dentaire et la mercuriale.
- ⇒ Entre ces différentes formations forestières, les combes au sol fertile (présence dans le sous-sol de dépôts morainiques) ont été transformées en pâturage dès le XVIème siècle. Elles constituent un **paysage de pré-bois**, véritable mosaïque de bosquets de hêtres et de noisetiers, d'épicéas isolés et de clairières pâturées. Sur les sols plus superficiels, la pâture laisse place à une pelouse montagnarde* (pelouse à gentiane et brome). La présence des bovins maintient un sous-bois clair et riche en espèces arbustives

feuillues qui fournissent nourriture et abri à l'avifaune.

- ⇒ Aux environs de 1200 m d'altitude, sur un sol acidifié en surface par les précipitations abondantes, se développe la **hêtraie-érable***. L'érable sycomore est très vigoureux mais il a souvent été éliminé par les traitements sylvicoles qui tendent à favoriser les essences résineuses. La strate arbustive est assez bien développée (sorbier des oiseleurs, rosier des Alpes,...).
- ⇒ Sur les lapiaz (bancs de calcaire durs séparés en gros blocs par la dissolution d'éléments calcaires plus tendres) s'installe la **pessière à doradille** où l'épicéa assure à lui seul la couverture arborescente. Il domine quelques arbustes comme le rosier des alpes, le chèvrefeuille noir... qui restent disséminés. Cette pessière s'installe sur des sols peu épais, très humifères et acides en surface, milieu favorable à une petite orchidée, la listère cordée.
- ⇒ Dans les dépressions de l'étage sub-alpin apparaissent fréquemment des mégaphorbiaies* d'altitude (ou formation de hautes herbes des sols eutrophes*).

Ce massif présente des forêts d'altitude qui se caractérisent par la présence d'une faune tout à fait intéressante :

Parmi les oiseaux, on rencontre plusieurs espèces de pics, des rapaces diurnes ou nocturnes et surtout les deux espèces de tétraonidés : la gélinotte des bois et le grand tétras. Ce dernier trouve dans ce massif des structures de végétation favorables à son maintien et le niveau de population est l'un des plus importants du massif jurassien. Aussi la conservation de la population du Risol-Mont-d'Or-Risoux est considérée comme prioritaire par les spécialistes. En Franche-Comté, il n'y a plus que sur ce massif qu'on trouve des habitats très favorables à leur reproduction. Les falaises permettent la nidification du faucon pèlerin mais également du grand corbeau et du tichodrome échelette... En raison de cette grande valeur ornithologique, le secteur Risol - Mont d'Or, est classé en Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux à l'échelle européenne (ZICO) et la falaise du Mont d'Or est protégée par arrêté préfectoral pour la sauvegarde du faucon pèlerin.

Le peuplement de mammifères est assez diversifié : ce massif a permis la survie du chamois et on y rencontre également le lynx d'Europe.

Les insectes sont nombreux et variés ; les papillons diurnes et nocturnes sont abondants comme le splendide apollon, localisé sur les pelouses ensoleillées et les pentes rocheuses colonisées par les *sedum* et autres plantes adaptés à ces milieux secs. A signaler

également la découverte au cours de l'été 2003 d'une mousse très rare qui pousse sur du bois mort en décomposition. Cette mousse, *Buxbaumia viridis*, a été trouvée sur le versant du Risoux.

L'ensemble de ce massif constitue une importante réserve d'eau, ce qui lui confère une grande valeur hydrologique. Le Doubs prend sa source à proximité. Compte tenu de sa situation (altitude, faible activité sur le bassin versant...) cette rivière est utilisée comme référence de qualité pour l'ensemble des cours d'eau de Franche-Comté.

OBJECTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Les objectifs de gestion et les moyens de préservation découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes observées. Sur l'ensemble du site, plusieurs priorités se dégagent ; les moyens permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local sur les thèmes suivants.

Compte tenu de sa richesse biologique exceptionnelle, rehaussée par l'alternance de zones boisées, de pâturages d'altitude et de pré-bois, ce massif doit impérativement être préservé de tout aménagement susceptible de nuire à l'intégrité du milieu et à la tranquillité des espèces.

Pour ce faire, il convient de :

- appliquer une sylviculture respectueuse des essences locales et de la variété et de la structure des communautés végétales en place (favoriser les clairières forestières par exemple) ;
- maintenir les prés-bois existants, en encourageant le pâturage extensif ;
- mettre au point un schéma d'organisation des pratiques et activités de loisirs ;
- limiter les aménagements touristiques liés aux sports d'hiver et respecter l'intégrité des forêts pour le maintien des espèces dont la préservation nécessite des zones de calme et de tranquillité (grand tétras, gélinotte...).

Les moyens de gestion des massifs forestiers sont de plusieurs ordres et ils visent à introduire une diversité de structure des peuplements forestiers, à respecter les cépées naturelles, notamment au sein des hêtraies-érablaies* d'altitude et des pessières à doradille, à favoriser le maintien des forêts matures et à assurer la protection de certaines stations botaniques et faunistiques. Ces conseils de gestion sont intégrés dans les orientations de gestion sylvicole visant à la protection des populations des tétraonidés. Ces orientations ont été mises au point par le programme européen Life Tétraonidés entre 1994 et 1998. Des chartes sont actuellement proposées aux propriétaires, gestionnaires et exploitants du massif pour mettre en œuvre ces orientations.

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Justifie la proposition de site d'intérêt communautaire, en vue d'intégrer le réseau Natura 2000 comme Zone spéciale de conservation et comme Zone de protection spéciale.

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines*	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	*sites d'orchidées remarquables
6430	Mégaphorbiaies* hygrophiles des étages montagnard* à alpin	
7110	Tourbières hautes actives	*
8120	Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard* à alpin	
8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	
8160	Éboulis calcaires des étages collinéen à montagnard*	*
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*	
9130	Hêtraies neutrophiles à aspérule	
9140	Hêtraies subalpines* à érable et rumex	
9150	Hêtraies calcicoles* à céphalanthère	
9180	Forêts de pentes à tilleul et érable	*
9410	Forêts acidophiles* à épicéa des étages montagnard* à alpin	

Espèces animales inscrites à l'annexe II de la directive habitats ou à l'annexe I de la directive oiseaux :

Groupe	Nom français
Mammifères	Lynx boréal
Oiseaux	Alouette lulu
Oiseaux	Bondrée apivore
Oiseaux	Chevêchette d'Europe
Oiseaux	Chouette de Tengmalm
Oiseaux	Faucon pèlerin

Groupe	Nom
Oiseaux	Gélinotte des bois
Oiseaux	Grand Tétrás
Oiseaux	Milan noir
Oiseaux	Milan royal
Oiseaux	Pic noir
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur
Mousse	Buxbaumia viridis

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées remarquables sur le site

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres vertébrés
Niveau européen	1	/	11	1
Niveau national	4	1		9
Niveau régional	17	/	/	/

GLOSSAIRE

Acidophile : se dit d'une végétation qui colonise les sols acides

Calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcium.

Chasmophytique : espèce végétale se développant dans les anfractuosités des parois rocheuses et des rochers

Erablaie : formation boisée des ravins constituée essentiellement d'érables

Eutrophe : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.

Humocalcique : adjectif qualifiant un sol très riche en humus développé sur des calcaires pauvres en argile.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches

Montagnard : adjectif qualifiant l'étage de végétation à une altitude comprise entre 700 et 1200 mètres.

Subalpin : étage de végétation se développant au-dessus de 1200 mètres dans le Jura.

Thermophile : se dit d'une plante qui croit de préférence dans des sites ensoleillés et chauds.

Xérophile : qualificatif utilisé pour désigner des espèces végétales aimant les milieux secs.



Chouette de Tengmalm

Construire en terrain argileux

La réglementation et
les bonnes pratiques



Juin 2021

VOUS ÊTES CONCERNÉ SI...

Votre terrain est situé en zone d'exposition moyenne ou forte* et :

- ✓ vous êtes professionnel de l'immobilier, de la construction, de l'aménagement;
- ✓ vous êtes notaire, assureur, service instructeur des permis de construire...;
- ✓ vous êtes particulier qui souhaitez vendre ou acheter un terrain non bâti constructible;
- ✓ vous êtes un particulier qui souhaitez construire une maison ou ajouter une extension à votre habitation.

L'article 68 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 (loi ELAN) portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique met en place un dispositif pour s'assurer que les techniques de construction particulières, visant à prévenir le risque de retrait gonflement des argiles, soient bien mises en œuvre pour les maisons individuelles construites dans les zones exposées à ce risque.

* Actuellement le zonage est disponible uniquement pour la métropole.

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2020



L'étude géotechnique préalable est obligatoire quand...

Vous vendez un terrain constructible

- ✓ **Vous devez fournir à l'acheteur cette étude préalable** annexée à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. Elle restera annexée au titre de propriété du terrain et suivra les mutations successives de celui-ci. **Point de vigilance: son obtention doit être anticipée.**

Vous achetez un terrain constructible

- ✓ **Le vendeur doit vous fournir cette étude préalable** qui sera annexée à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

Vous faites construire une maison individuelle

- ✓ **Avant toute conclusion de contrat (construction ou maîtrise d'œuvre), vous devez communiquer au constructeur, cette étude préalable.**
Le contrat indiquera que le constructeur a reçu ce document.

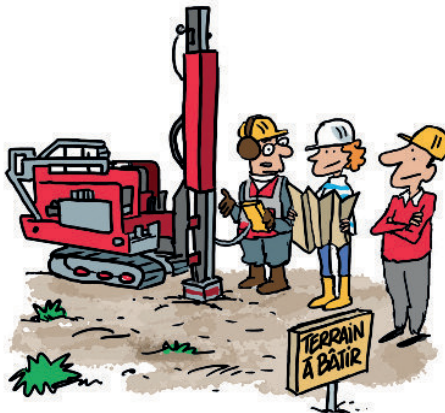


L'étude géotechnique de conception
ou les techniques particulières de construction
sont au choix lorsque...

**Vous faites construire une ou plusieurs maisons individuelles
ou vous ajoutez une extension à votre habitation**

✓ Avant la conclusion de tout contrat
ayant pour objet des travaux de
construction, vous pouvez :

- soit **transmettre l'étude géotechnique de conception** au constructeur de l'ouvrage (architecte, entreprise du bâtiment, constructeur de maison individuelle...);
- soit **demander au constructeur de suivre les techniques particulières de construction** définies par voie réglementaire.



**Vous êtes constructeur ou maître d'œuvre de tout ou partie
(extension) d'une ou plusieurs maisons**

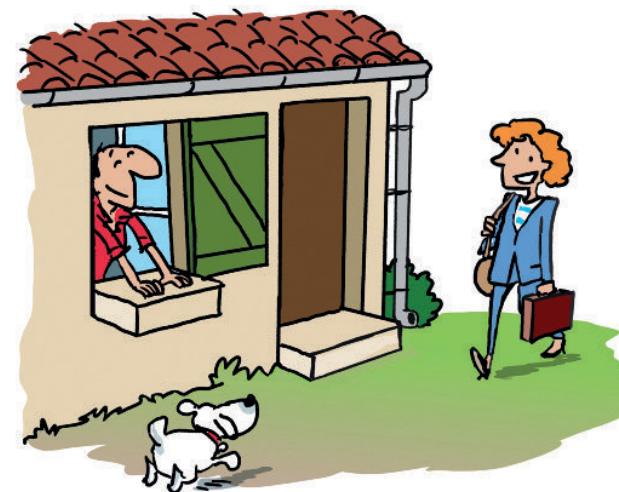
✓ Vous êtes tenu :

- soit de **suivre les recommandations de l'étude géotechnique de conception** fournie par le maître d'ouvrage ou que vous avez fait réaliser en accord avec le maître d'ouvrage;
- soit de **respecter les techniques particulières de construction** définies par voie réglementaire.

CAS PARTICULIER

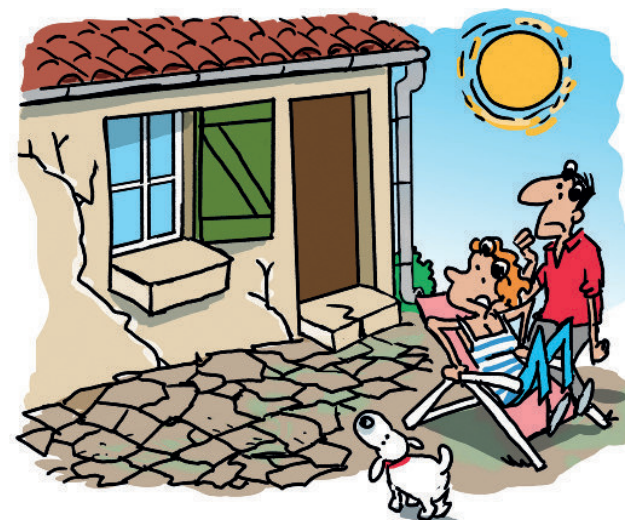
Le contrat de construction de maison individuelle (CCMI), visé à l'article L 231-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), précise les travaux d'adaptation au sol rendus nécessaires pour se prémunir du risque de retrait-gonflement des argiles (techniques particulières de construction par défaut ou recommandations énoncées dans l'étude géotechnique de conception).

LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

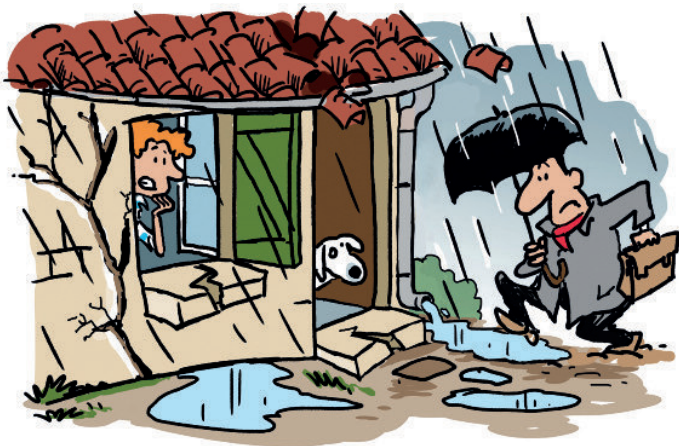


Les conséquences sur le bâti

✓ Lorsqu'un sol est argileux, il est **fortement sensible aux variations de teneur en eau**.



Ainsi, il se **rétracte** lorsqu'il y a évaporation en période sèche...



... et **gonfle** lorsque l'apport en eau est important en période pluvieuse ou humide...

Il s'agit du **phénomène de retrait-gonflement des argiles**.

Ces fortes variations de teneur en eau dans le sol, créent des mouvements de terrain différentiels sous les constructions.

✓ Certains facteurs peuvent aggraver ce phénomène, comme la présence de végétation ou le mauvais captage des eaux (pluviales ou d'assainissement). Ces mouvements de terrain successifs peuvent perturber l'équilibre des ouvrages, **affecter les fondations**, et créer des **désordres** de plus ou moins grande ampleur sur les fondations et en surface (fissures, tassements, etc.), pouvant dans les cas les plus graves rendre la maison inhabitable.

C'est pour cela que les constructions en terrain argileux doivent être adaptées à ce phénomène.

✓ Pour en savoir plus sur le phénomène de retrait-gonflement des argiles, un dossier thématique est disponible via :

<https://www.georisques.gouv.fr>

GÉORISQUES

Ces désordres liés au retrait-gonflement des argiles peuvent être évités grâce à une bonne conception de la maison. C'est l'objet de la nouvelle réglementation mise en place par la loi ELAN, qui impose de mettre en œuvre des prescriptions constructives adaptées dans les zones les plus exposées.

VOTRE TERRAIN EST-IL CONCERNÉ ?



Exposition :

faible
moyenne
forte

Cette **cartographie** définit différentes zones en fonction de leur degré d'exposition au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux.

Le nouveau dispositif réglementaire s'applique uniquement dans les zones d'exposition moyenne et forte qui couvrent :

48 % du territoire
93 % de la sinistralité

✓ La carte est disponible sur le site **GÉORISQUES**

www.georisques.gouv.fr

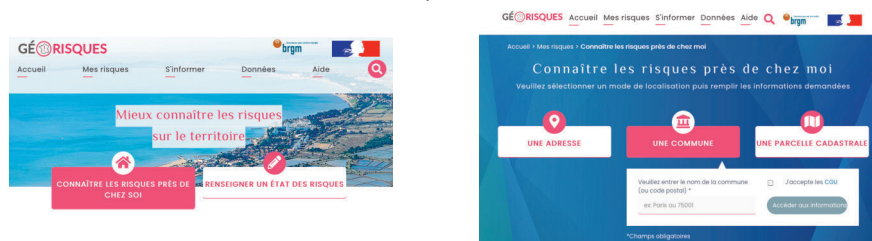
✓ Il est également possible de télécharger la base de données cartographique à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/argiles/donnees#/dpt>

Comment consulter la carte d'exposition sur Géorisques ?

✓ Depuis la page d'accueil du site internet <https://www.georisques.gouv.fr>

1) cliquer sur « **Connaître les risques près de chez soi** » puis faire une recherche soit à l'adresse, soit à la commune, soit à la parcelle cadastrale...

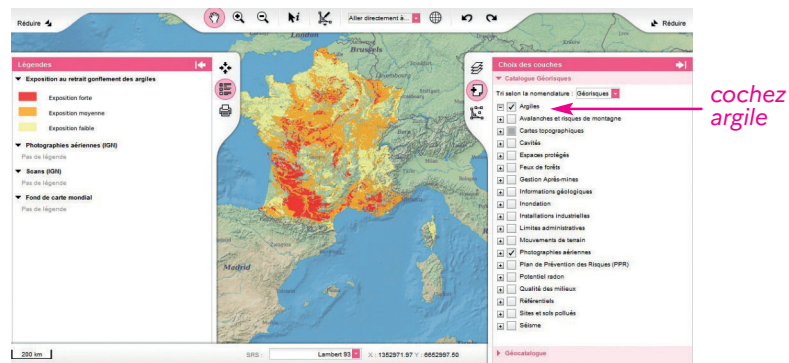


2) ... en descendant vers le bas de la page dans « **Informations disponibles par risque dans la commune** », cliquer sur la flèche qui se situe dessous « **Retrait-gonflement des sols argileux** ».



✓ Il est également possible de consulter la carte d'exposition aux risques via la carte interactive, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives/#/>



LES DIFFÉRENTES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES



L'étude géotechnique préalable : une obligation

Validité

30 ans

Article R. 112-6
du code de la
construction et de
l'habitation et
article 1^{er} de l'arrêté
du 22 juillet 2020

Cette étude est obligatoire pour tous vendeurs de terrain non bâti constructible situé en zone argileuse d'aléa moyen ou fort.

À quoi sert l'étude géotechnique préalable ?

Elle permet aux acheteurs ayant pour projet la réalisation d'une maison individuelle de bénéficier d'une première analyse des risques géotechniques liés au terrain, en particulier le risque de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Que contient cette étude géotechnique préalable ?

Elle comporte une enquête documentaire du site et de ses environnants (visite du site et des alentours) et donne les premiers principes généraux de construction. Elle est complétée, en cas d'incertitude, par des sondages géotechniques.

Quelle est sa durée de validité ?

Elle est de 30 ans.

Qui paie cette étude géotechnique ?

Elle est à la charge du vendeur.

Attention

Une étude géotechnique unique, établie dans le cadre de la vente d'un terrain divisé en lots, peut être jointe au titre de propriété de chacun des lots dans la mesure où ces lots sont clairement identifiés dans cette étude.





L'étude géotechnique de conception

Le constructeur a le choix entre :

- ✓ les recommandations de l'étude géotechnique de conception fournie par le maître d'ouvrage ou celle que le constructeur fait réaliser en accord avec le maître d'ouvrage;
- ✓ ou le respect des techniques particulières de construction définies par voie réglementaire.

À quoi sert l'étude géotechnique de conception ?

Elle est liée au projet. Elle prend en compte l'implantation et les caractéristiques du futur bâtiment et fixe les prescriptions constructives adaptées à la nature du sol et au projet de construction.

Sur quoi est basée cette étude ?

Elle tient compte des recommandations de l'étude géotechnique préalable pour réduire au mieux les risques géotechniques, en particulier le risque de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Elle s'appuie sur des données issues de sondages géotechniques.

Elle fournit un dossier de synthèse qui définit les dispositions constructives à mettre en œuvre.

Quelle est sa durée de validité ?

Elle est valable pour toute la durée du projet en vue duquel elle a été réalisée.

Qui paie l'étude géotechnique de conception ?

Elle est à la charge du maître d'ouvrage.

Valable pour toute la durée du projet

Article R. 112-7 du code de la construction et de l'habitation et article 2 de l'arrêté du 22 juillet 2020

Lorsque, le maître d'ouvrage a choisi de faire réaliser une étude de conception liée au projet de construction du CCMI, elle peut être jointe au contrat à la place de l'étude préalable.



CONSTRUIRE EN RESPECTANT LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES...

Le **maître d'ouvrage** est la personne ou l'entreprise qui commande le projet.



Maître d'ouvrage



Maître d'œuvre



Constructeur

Le **maître d'œuvre**, est la personne ou l'entreprise (architecte, bureau d'études...) chargée de la conception et du dimensionnement de l'ouvrage. Il peut assurer le suivi des travaux et la coordination des différents corps de métiers.



Le **constructeur**, est la personne ou l'entreprise qui construit.

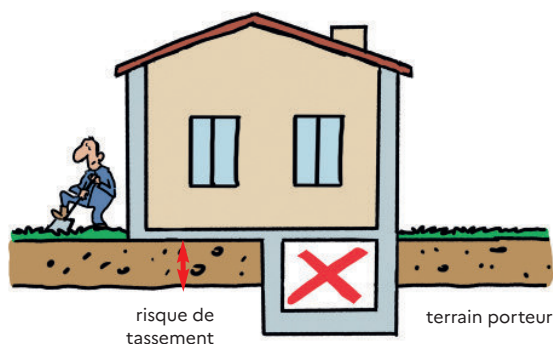
Si vous êtes **maître d'ouvrage** vous pouvez faire appel :

- ✓ soit à un **maître d'œuvre** qui vous proposera un contrat de maîtrise d'œuvre. Le maître d'œuvre (dont l'architecte) ne pourra pas participer, directement ou indirectement, à la réalisation des travaux. Il vous aidera simplement à choisir des entreprises avec lesquelles vous signerez des marchés de travaux, et pourra vous assister pendant le chantier;
- ✓ soit à un **constructeur** qui vous proposera un Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI). Dans ce cas le constructeur assume l'intégralité des missions suivantes, à savoir celui de la maîtrise d'œuvre et de la construction. Le contrat apporte une protection particulière car le constructeur a l'obligation de vous apporter une garantie de livraison à prix et délai convenus.

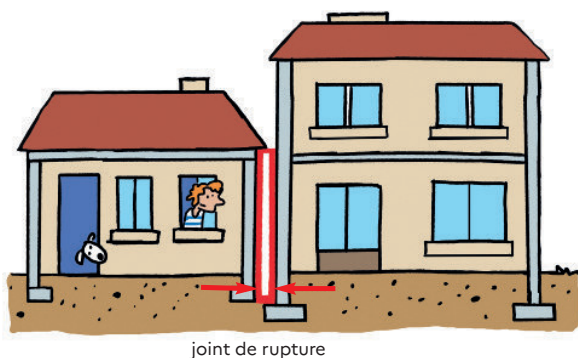
Adapter les fondations

- ✓ Les fondations doivent être adaptées et suffisamment profondes (à minima 1,20 mètre en zone d'exposition forte et 0,80 mètre en zone d'exposition moyenne):
 - béton armé coulé en continu,
 - micro-pieux,
 - pieux vissés,
 - semelles filantes ou ponctuelles.

- ✓ Les sous-sols partiels sont interdits.

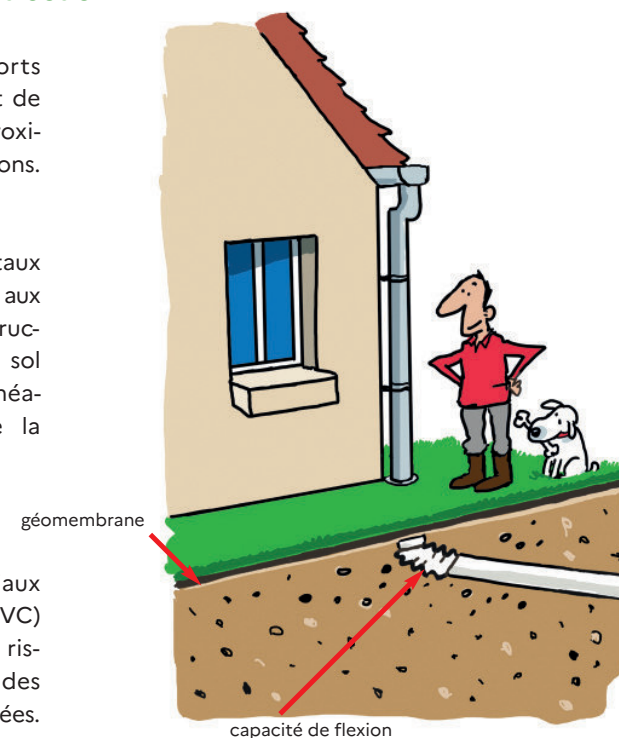


- ✓ Les fondations d'une construction mitoyenne doivent être désolidarisées.



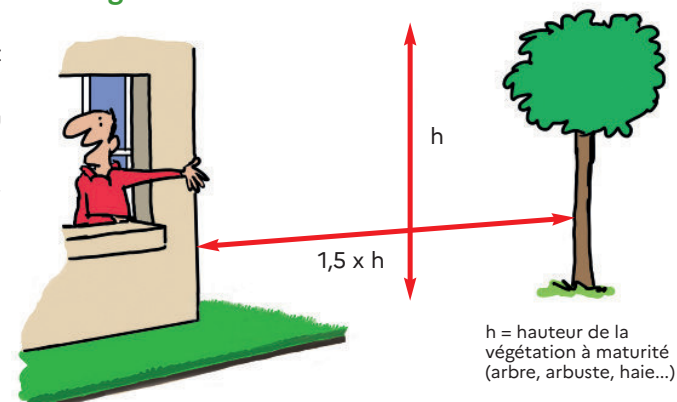
Minimiser les variations de la teneur en eau du terrain avoisinant la construction

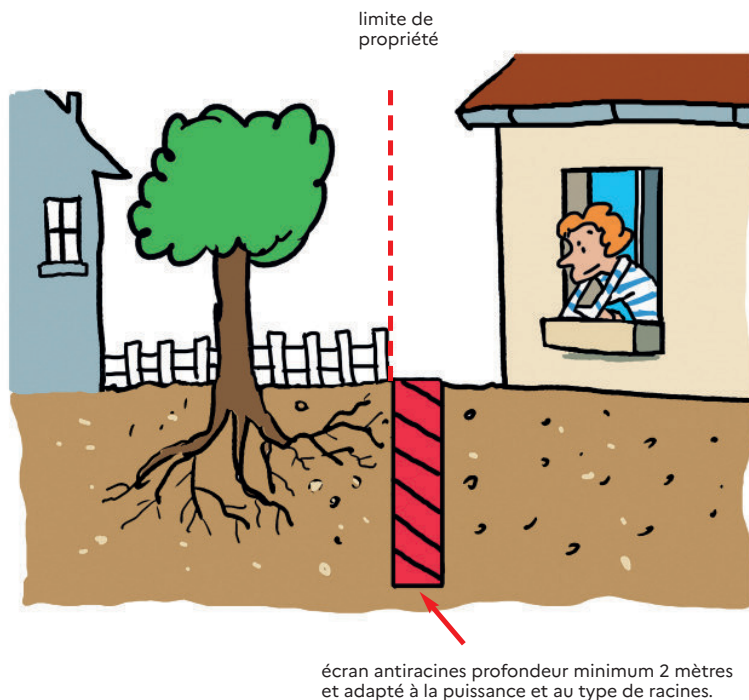
- ✓ Limiter les apports d'eaux pluviales et de ruissellement à proximité des constructions.
- ✓ Afin de garder un taux constant d'humidité aux abords de la construction, la surface du sol doit être imperméabilisée autour de la construction.
- ✓ Utiliser des matériaux souples (exemple PVC) pour minimiser les risques de rupture des canalisations enterrées.



Limitier l'action de la végétation environnante

- ✓ Éloigner autant que possible la construction du champ d'action de la végétation.





- ✓ Si la construction ne peut être située à une distance suffisante des arbres, mettre en place un écran anti-racines, une solution permettant d'éviter la propagation des racines sous la construction, qui accentue la rétraction du sol.

Quand ils existent, réduire les échanges thermiques entre le sous-sol de la construction et le terrain autour

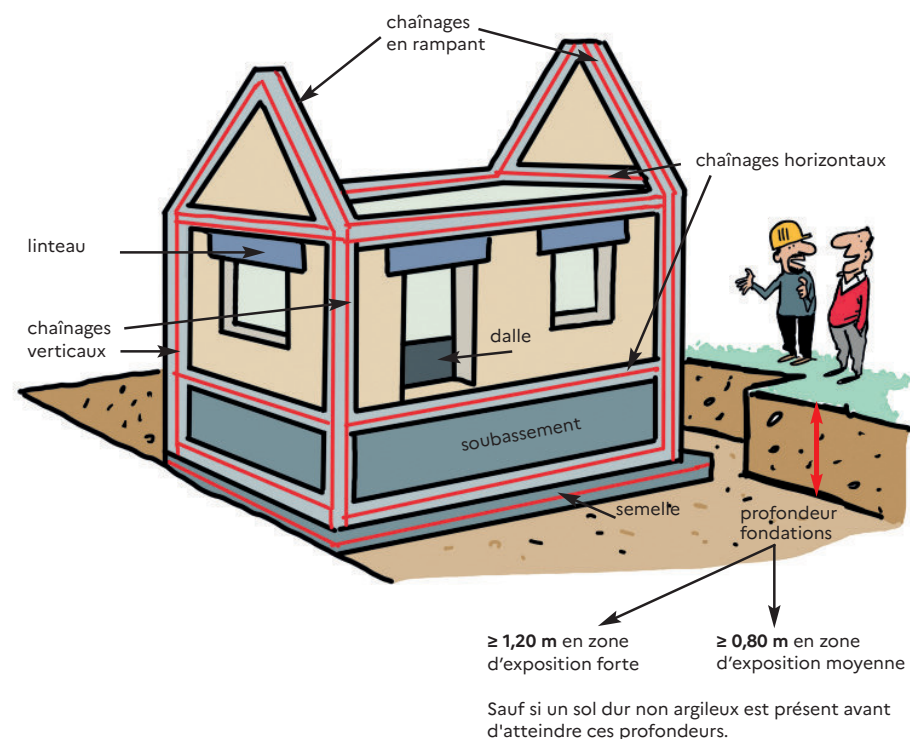
- ✓ En cas de source de chaleur importante dans un sous-sol, il sera nécessaire de limiter les échanges thermiques entre le sous-sol de la construction et le terrain situé en périphérie. Ceci évite des variations de teneur en eau du terrain.
L'isolation du sous-sol peut-être l'une des solutions pour remédier à ce problème.

Pour les constructions en maçonnerie et en béton

- ✓ Il sera également nécessaire de rigidifier la structure du bâtiment.

Un grand nombre de sinistres concernent les constructions dont la rigidité ne leur permet pas de résister aux distorsions provoquées par les mouvements de terrain.

La mise en œuvre de chaînages horizontaux et verticaux, ainsi que la pose de linteaux au-dessus des ouvertures permettent de minimiser les désordres sur la structure du bâtiment en le rigidifiant.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Rendez-vous sur :

✓ le site du Ministère de la Transition Écologique :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction>

✓ et sur le site Géorisques :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/retrait-gonflement-des-argiles>



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Transition Écologique

DGALN/DHUP
Grande Arche de La Défense - paroi sud / Tour Sequoia
92055 La Défense
France

Construire en terrain argileux
La réglementation et
les bonnes pratiques

Édition juin 2021